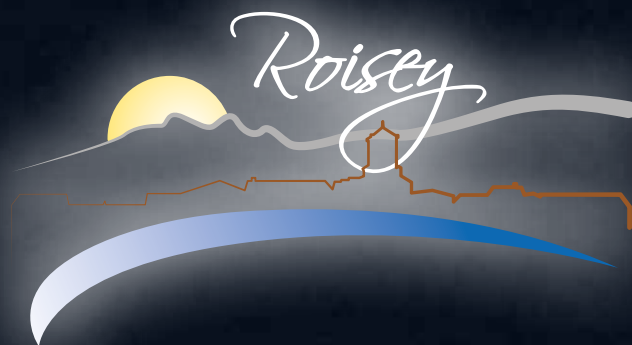




Sur fil des mandats...

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



Margirier **B**âtiment **T**ertiaire **I**ndustrie



- Neuf
- Rénovation
- Dépannage
- Climatisation
- Automatisation de portail
- Ventilation

MARGIRIER Kévin

42520 ROISEY

06 79 80 57 01

✉ electricite.mbti@gmail.com

@ mbti-electricite-automatisme.fr



RESTAURANT

04 74 54 79 33

Le Bourg - 42520 Roisey



Escalé à Roisey

vival



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 19H00
LE DIMANCHE DE 8H À 12H15

MACLAS - 04 37 04 97 74

Le mot du Maire	p. 2
VIE MUNICIPALE	
Budget	p. 3
Subventions	p. 4
Travaux voirie	p. 5
Sécurité voirie	p. 6
Travaux annuels en forêt	p. 7
Assainissement	p. 8
Illiwap	p. 8
Bibliothèque municipale	p. 9
CMEJ	p. 10
Concours de fleurissement	p. 10
Cimetière communal	p. 11
Brèves	p. 12
Environnement	p. 14
VIE SCOLAIRE	
Notre école	p. 16
SPL du Pilat Rhodanien	p. 18
DOSSIER	
Au fil des mandats	p. 19
VIE LOCALE	
État civil 2021	p. 23
Le Parc du Pilat	p. 24
ADMR	p. 26
CCAS	p. 26
Banquet des classes en 1	p. 27
Syndicat des 3 Rivières	p. 28
VIE ASSOCIATIVE	
Le Sou des Écoles	p. 29
Le Comité des Fêtes	p. 30
La Fête du Livre	p. 30
Les Jeunes de Roisey	p. 32
FNACA	p. 33
Pierre qui roule	p. 33
Club de la Gaieté	p. 34
Pilat Grimp'	p. 34
Tennis Club	p. 34
Comme un Jardin	p. 35
CRI Club Informatique	p. 36
La Confrérie de la Meule	p. 36
PATRIMOINE	
Chapelle Notre-Dame	p. 37
NUMÉROS UTILES	
Administration	p. 38
Santé et social	p. 39
Démarches administratives	p. 40
MANIFESTATIONS 2022	p. 42

Directeur de la publication : M. le Maire Philippe ARIES

Ont participé à la réalisation du bulletin municipal :
l'équipe municipale, les photographes amateurs
et les associations communales.

Mise en page et graphisme :
Magali ARNAUD - Roisey - 04 74 48 33 46
Éditions et impression papier 100 % recyclé :
Éditions JP MARTIN - Bât. le Miles
30, av. Général Leclerc - Vienne - 06 51 95 55 12



Merci à tous ceux
qui ont participé
à la rédaction
de ce bulletin.
Merci également
à tous les annonceurs
qui comme chaque année
nous ont apporté
leur soutien financier.

Le mot du Maire

2 021 a été malheureusement la continuité de 2020... Certes la crise sanitaire s'est un peu atténuée avec l'arrivée des vaccins, des beaux jours et du respect des règles sanitaires, et nous espérons tous que la Covid-19 et ses variants nous laisseraient un peu plus tranquilles. Mais le virus en a décidé autrement, et nous devons encore maintenir les différents protocoles de prévention au sein de notre école et de la collectivité. Si la plupart des manifestations prévues par les associations ont dû être annulées, une lueur d'espoir est toutefois apparue au cours de l'automne. Plusieurs manifestations ont pu être organisées telles que le banquet des classes, la fête du Livre, la matinée des jeunes et même quelques animations privées avec l'ouverture de la salle des fêtes.



Malgré la crise sanitaire, les engagements pris par la commune en 2020 ont été tenus et pour l'année 2021, plusieurs projets ont abouti :

- La fin du remplacement des fenêtres de l'école qui devrait améliorer le confort de nos enfants et enseignants.
- L'achèvement de tous les travaux de voirie.
- L'équipement de l'école, de la mairie et de la bibliothèque avec divers outils informatiques via le plan de relance informatique de l'État et de l'Éducation nationale. Ces outils vont permettre d'améliorer l'enseignement, les communications à distance et apporter une réponse aux besoins de nos administrés.

Mais tout n'est pas « clair » dans le ciel de Roisey, et je tiens à faire ici quelques rappels de règles de bonne conduite. En effet, nous sommes régulièrement interpellés pour des problèmes de voisinage pour lesquels ni le maire, ni la collectivité n'ont la compétence pour les régler. S'agissant souvent de litiges d'ordre privé, nous conseillons donc aux antagonistes de s'adresser par notre intermédiaire à un conciliateur de justice qui tient des permanences sur le territoire à Pélussin.

Nous avons eu aussi quelques incivilités sur la commune au cours de l'année comme des tags à la cabane de Dentillon, ou encore des dégradations sur les portes du local de tennis. Au-delà de l'image de la commune, c'est aussi un coût financier porté à l'ensemble de la collectivité pour réparer ces dégâts.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence toutes les atteintes environnementales commises ces derniers mois. Celles-ci prennent bien trop d'ampleur avec, par exemple, les dépôts sauvages au pied des poubelles ou des conteneurs de tri sélectif. Avec tous les dispositifs mis en place par la Communauté de Communes pour protéger notre environnement, ces comportements sont intolérables et inexcusables. Dans ce bulletin, nous avons accordé une large place à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement. Vous devriez ainsi trouver les réponses à vos questions. Nous espérons donc fortement pour cette nouvelle année retrouver le savoir-vivre et le savoir-être qui nous caractérisent !

Dans cette nouvelle édition intitulée « Au fil des mandats », nous avons aussi souhaité faire un clin d'œil au passé avec le témoignage de nos anciens élus que nous remercions sincèrement. Ce petit retour en arrière doit nous permettre de mieux nous tourner vers l'avenir. Nous œuvrons chaque jour pour continuer à écrire ensemble une belle histoire pour notre village.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé en 2021 à la vie du village, que cela soit par leur métier ou par leur engagement. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année et qui laissent un grand vide au sein de notre commune, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année avec le souhait que 2022 soit plus serein.

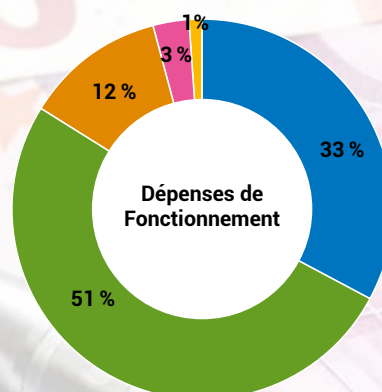
Bonne lecture !

Philippe ARIES, maire de Roisey

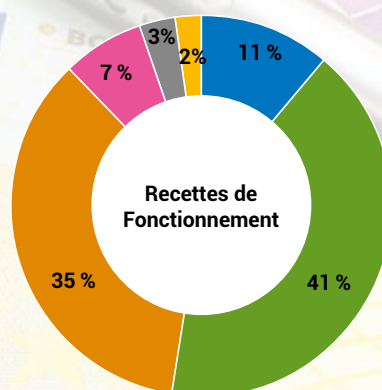
Budget compte administratif 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses	590 129 €
Charges à caractère général	195 619 €
Charges de personnel	300 714 €
Charges gestion courante	69 604 €
Intérêts des emprunts	20 319 €
Atténuation de produits	3 873 €



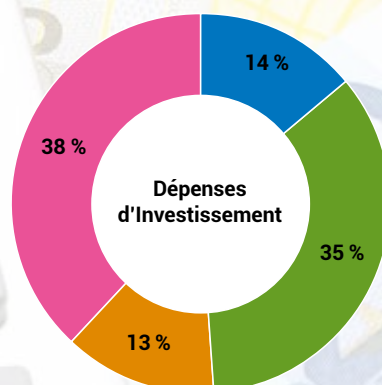
Recettes	766 082 €
Produit des services	88 032 €
Impôts et taxes	312 720 €
Dotations participations	268 632 €
Revenus des immeubles	56 863 €
Atténuation des charges	21 179 €
Provision semi-budgétaire	18 656 €



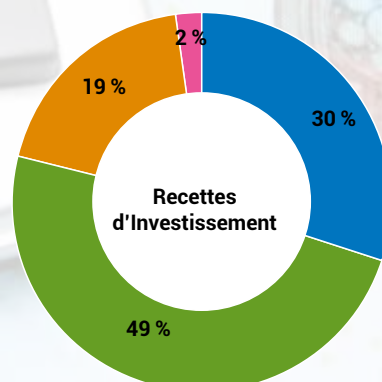
En 2020, les charges de personnel ont particulièrement augmenté suite à de l'absentéisme et surtout à la crise sanitaire qui nous a obligés à appliquer des protocoles particuliers de décontamination entre les cours et les pauses méridiennes.

INVESTISSEMENT

Dépenses	205 808 €
Opérations d'équipement	28 728 €
Opérations d'emprunt	72 047 €
Immobilisations corporelles	26 972 €
Immobilisations en cours	78 061 €



Recettes	335 427 €
Subventions	100 866 €
Excédent de fonctionnement	162 741 €
Dotations diverses	65 339 €
Opérations d'ordre	6 481 €



Subventions



Faisons un focus sur les aides départementales. En effet, nous ne pourrions pas réaliser les investissements qui peuvent améliorer la vie communale sans les aides de différents partenaires et en particulier du Département que nous avons décidé de mettre à l'honneur. Entre 2017 et 2021, pour votre information, le Département a voté et attribué 236 558 € de subventions d'investissement pour notre commune. Voici quelques exemples de ce que l'on a pu réaliser.

Subventions 2019		Taux en %
Aménagement salle de classe	5 784,00 €	53
Accessibilité mairie	13 514,60 €	-
Travaux toilettes publiques	5 337,80 €	-
Eaux pluviales	2 052,00 €	-
TOTAL	26 688,40 €	
Subventions 2020		Taux en %
Travaux La Garde RD19	80 000,00 €	-
Abribus Pont Jacquet	8 346,36 €	30
Aménagement de la bibliothèque	2 885,00 €	54
Voirie	18 933,00 €	60
Loire Connect	1 161,00 €	25
Réfection cour école	12 302,00 €	48
Routes forestières	10 362,00 €	41
Mise en place gazon synthétique Agorespace	3 020,00 €	25
TOTAL	110 164,36 €	
Subventions 2021		Taux en %
Bâche à eau incendie	7 000,00 €	51
Menuiseries école	18 000,00 €	60
Velux école	2 773,00 €	52
Voirie 2021	14 108,00 €	60
Radar pédagogique	2 875,00 €	53
TOTAL	41 881,00 €	
TOTAL SUBVENTIONS 2019 / 2020 / 2021	178 733,76 €	

LOIRE CONNECT

Suite à la pandémie et au développement de nouvelles manières de travailler, il nous est apparu important que la mairie soit équipée de matériel informatique permettant les réunions, les formations à distance, les visioconférences et différents webinaires qui se sont multipliés.

C'est la raison pour laquelle nous avons souscrit au plan de relance « Loire Connect » pour nous équiper. Grâce à l'accord d'attribution de la subvention de 1 161 € du département (30 %) en date du 05/01/2021, nous avons lancé notre projet.

Nous l'avons réalisé avec notre prestataire informatique MDI Informatique. L'investissement s'est donc concentré sur l'achat d'un PC portable, d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'une caméra, d'un haut-parleur micro d'ambiance.

Ces matériels ont été installés dans trois endroits de la commune : un PC portable dans la bibliothèque à destination du public aux horaires d'ouverture, un équipement de visioconférence dans la salle de réunion de la mairie et un écran dans la salle de la Porte Ouverte. Cela permet d'une part aux associations de projeter leurs présentations lors de leur AG mais aussi à nous-mêmes lors des conseils municipaux.



Travaux voirie

Cette année, nous avons réussi à réaliser les travaux prévus dans l'impasse de la Gagogne et dans l'impasse des Vignes à Pont Jacquet. C'étaient des travaux prévus en 2020 qui avaient pris du retard, subventionnés par le Département à hauteur de 60 % et réalisés par l'entreprise Moutot.

Nous avions prévu de refaire la chaussée qui se dégradait ou qui n'avait jamais été goudronnée mais la pandémie est arrivée, et tous les chantiers et les sociétés se sont arrêtés.

Cela s'est fait avec la participation financière de certains riverains qui désiraient aménager leur entrée.



Impasse de la Gagogne



Impasse des Vignes

Impasse des vignes

Suite à la demande de plusieurs locataires de la Maison Marguerite et promeneurs, le passage de l'impasse des Vignes vers le lotissement du Pont Jacquet a été amélioré par nos employés municipaux. La création d'un escalier permet un franchissement en mode doux pour rejoindre le chemin rural qui remonte sur la route du Briat.

Route de Sagnemorte

Des travaux de réfection de voirie ont eu lieu en 2021 à Chevalet et à Sagnemorte. Ces travaux ont consisté à remettre la chaussée de niveau en particulier pour des raisons de sécurité car le chasse-neige, lors de son passage, glissait vers le fossé à ces endroits-là. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Spie Batignole Dumas.



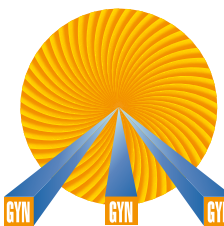


Nicolas Samuel
**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

Neuf et Rénovation
DÉPANNAGE - ENTRETIEN - RAMONAGE

06 13 71 21 55
42520 ROISEY - sasu-nicolas.samuel@sfr.fr

RGE Chauffage+ RGE Qualibois



**Ets EYNARD
et Fils**

**CHAUDRONNERIE - MECANO
SOUDURE - SERRURERIE**

**CISAILLAGE - POINÇONNAGE
PLIAGE TÔLE 6 MM MAXI**

Portail - Garde corps - Cloison vitrée
Réalisation tubulaire industrielle

Gilles EYNARD
06 60 94 72 89

76 rue du Pilat
42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 47 02
Fax 04 74 87 49 70
eynardetfils@wanadoo.fr

Sécurité voirie

CÉDEZ LE PASSAGE...

Au début de l'année 2021, nous avons réalisé une campagne de signalisation afin de mettre en sécurité les accès des chemins et voies communales sur les routes départementales desservant notre village.



MISE EN PLACE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

Depuis la réparation du pont à l'entrée Nord du bourg, il s'est avéré nécessaire de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse réelle, et cela à la demande de plusieurs riverains. Nous avons donc décidé d'installer un radar pédagogique qui sera mobile. Ainsi, nous pourrions faire des campagnes de prévention à différents endroits de la commune. Cet équipement a été acheté auprès de la société Signaux Girod avec laquelle nous avons un contrat intercommunal. Il a été financé grâce aux subventions issues des amendes de police (53 %) et par la commune (47 %). **Coût de l'opération** : 5 447 € dont 2 875 € viennent du Département.



15 Place des Croix
42410 Pélussin
04.74.59.02.77

Offre 2e Paire 1€
Tiers Payant Mutuelles
 Contrôle de la vue
Adaptation Lentilles



Travaux annuels en forêt

Comme chaque année, des travaux d'entretien sont exécutés dans les peuplements, les plantations sur le réseau de pistes et sur les limites, suivant les besoins.

Travaux exécutés par les employés communaux :

- / Entretien du réseau de pistes et de la route forestière de Saint-Antoine, consistant à broyer les accotements, et à nettoyer les renvois d'eau ensablés.
- / Entretien des périmètres et du contour de certaines parcelles, consistant à nettoyer le passage en coupant les végétaux et à procéder à l'application de peinture en matérialisant un bandeau de couleur blanche. Effectué sur 1200 m en parcellaire et 2700 m en périmètre.
- / Intervention sylvicole, dans la plantation de chênes rouges situés dans la parcelle 2, consistant à détourer les tiges sélectionnées et en les élaguant. Effectué sur 1 ha et 71 tiges détourées et élaguées.

Cette année a vu l'occasion de profiter d'aides du Département, visant à maintenir en bon état la voirie forestière. En relation, avec la commune de Véranne, dont les pistes se situent en prolongement des pistes de Dentillon et de la Chanterelle, il a été décidé d'effectuer la réfection de celles-ci.

Ces aides sont renouvelables tous les 10 ans environ, sans certitude du maintien de ce dispositif.

Il apparaissait intéressant de profiter de ces dispositions, pour recalibrer les chaussées qui se déforment avec le temps et deviennent de moins en moins carrossables, pour la vidange des bois par les grumiers.

Cette opération consiste essentiellement à reniveler par scarification la chaussée et lui dessiner une légère pente, afin que les eaux de ruissellement s'évacuent sur l'aval de la plateforme. Pour ceci, il convient de déraser l'accotement (petit bourrelet de végétation), ce qui occasionne une emprise momentanément importante. La végétation va bien vite reprendre ses droits dès l'an prochain.

Des travaux de finitions, notamment sur les renvois d'eau et si besoin sur la chaussée, seront effectués à la sortie de l'hiver. Un représentant du Département viendra réceptionner les travaux avant le versement de l'aide à la commune.



Le coût,
aide comprise
d'environ 50 %,
s'élève à 6 500 € H.T.
Travaux réalisés
par l'entreprise
BORNE TP
à Tarentaise.



LA FERME DES BLÉS D'OR
Noël Lafertin

AGRICULTEUR - BOULANGER

**OUVERT DE 16H00 À 19H00
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI**

• **04 74 87 76 89** •

785 Chemin du Combeau 42520 Véranne

Assainissement

CURAGE DES BOUES DE LA LAGUNE DU BRIAT

Le curage des boues du premier étage du filtre planté de roseaux s'est déroulé le vendredi 17 et le lundi 20 septembre. Au total 38,28 tonnes de boue ont été curées et acheminées vers un site de compostage. Ce tonnage est inférieur aux 67,2 tonnes estimé par le conseil général impactant favorablement la tranche transport et compostage.

Les rampes d'alimentation ont été remises en place, et l'étage 1 a repris un fonctionnement normal.

L'étage 2 a été by-passé vendredi après-midi mais il n'a pas eu le temps de se réessuyer correctement pendant le week-end pour permettre le curage.

Le curage des boues de l'étage 2 du filtre planté de roseaux s'est déroulé le vendredi 1^{er} et le samedi 2 octobre. Au total, 33,8 tonnes de boue ont été curées et acheminées vers un site de compostage.



Depuis un an, la mairie de Roisey s'est dotée d'un nouvel outil de communication adressé aux administré(e)s : Illiwap. C'est une application gratuite que vous pouvez installer sur votre téléphone mobile en flashant le QR code suivant :

ou en installant manuellement l'application illiwap et en suivant la station de Roisey.

Notre compte illiwap comptait en novembre 2021 : 337 abonnés.

La mairie a diffusé 90 messages. Rejoignez-nous !



Suivi personnalisé

Contactez nous :



06 70 37 98 41

lydie.bonnet@iadfrance.fr



06 67 36 31 39

elodie.bonnet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculée au RSAC de St Etienne sous le numéro : 798261233

Vous souhaitez vendre ou acheter ?

Vos conseillères en immobilier près de chez vous

Avec plus de 15 ans d'expérience

Parfaite connaissance du secteur

Avis de valeur offert



www.iadfrance.fr



Concrétisons ensemble votre projet immobilier !



SAS J-LAROA

Abattage Elagage et Entretien

Tél. bureau (de 9h à 12h) : **04 74 78 15 85**

Mob. : **06 31 33 82 13**

ja.laroa@jalaroa.fr

Rue de l'Europe - ZA Le Planil
42410 PELUSSIN

Bibliothèque municipale

La pandémie de covid-19 a encore bien perturbé les activités culturelles cette année 2021. Mais la Fête du Livre de Roisey a pu avoir lieu et particulièrement le dimanche 19 septembre où la bibliothèque a ouvert ses portes et proposé une sélection de livres sur le vin, en lien avec la thématique des journées du Livre, et un atelier de fabrication de personnages à la manière de Christian Voltz, en illustrations répondant au projet d'école de fabrication d'un livre basé sur les techniques artistiques de l'auteur illustrateur Voltz.



En janvier 2021, nous n'avons pas pu reprendre les accueils de classe en présentiel. Mais la bibliothèque ayant rouvert au public, nous avons conservé le lien avec les élèves en préparant des caisses de livres pour les enseignantes. Ces livres étaient alors distribués en classe. Au printemps, nos intervenantes Marie-Agnès et Nathalie sont allées en classe pour lire des histoires et présenter des kamishibais aux enfants. Le système de prêt de caisses de livres a perduré jusqu'à la fin de l'année scolaire. En septembre, les accueils de classe ont repris en présentiel ; les enfants peuvent enfin choisir leurs livres eux-mêmes !

Comme toujours, la bibliothèque est au rez-de-chaussée du Prieuré, et met à votre disposition son fond propre d'environ 1600 livres, plus quelques 800 ouvrages prêtés par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLMM) de la Loire. Grâce au réseau SHED, les usagers ont accès aux fonds des 11 bibliothèques et médiathèques du réseau, et peuvent emprunter et rendre tous ces documents à Roisey et dans les autres bibliothèques du réseau grâce au système de navette.

Le réseau SHED est constitué des bibliothèques de la Chapelle-Villars, Chavanay, Maclas, Mallevall, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Pélussin, Véranne et Vérin.



Les prêts et retours des documents sont possibles dans ces 11 lieux, avec une carte **UNIQUE** et **GRATUITE**. Chaque bibliothèque peut délivrer cette carte d'usager.

Les prêts de 20 documents maximum par usager, pour une durée de 3 semaines, sont prolongeables via le portail du réseau mediathequeleshed.fr, sur simple appel téléphonique à la bibliothèque au **04 74 56 75 90** ou demande par mail : biblio.roisey@gmail.com, dans la limite où les documents empruntés ne sont pas réservés par d'autres usagers.

Vous pouvez effectuer au maximum quatre réservations de document, sur place ou via les moyens ci-dessus.

Plus d'informations disponibles sur le blog de la bibliothèque de Roisey : bmroisey.blogspot.fr ainsi que sur le portail du Réseau SHED : mediathequeleshed.fr

En partenariat avec l'école, la bibliothèque accueille le public scolaire tous les lundis et jeudis après-midi pour permettre un étalement de l'accueil des élèves en groupes plus restreints afin de répondre aux exigences sanitaires. Et toujours selon une rotation par classe de 2 semaines (emprunts pour 2 semaines).

La bibliothèque est ouverte au grand public deux jours par semaine.

HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire

■ Lundi de 14 h 00 à 17 h 00

(accueil des scolaires de 14 h 20 à 16 h 10)

■ Jeudi de 15 h 00 à 17 h 00

(accueil des scolaires de 15 h 20 à 16 h 10)

La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires

Les modifications exceptionnelles des horaires sont disponibles par affichage sur la porte de la bibliothèque et sur le blog bmroisey.blogspot.fr

Bibliothèque municipale de Roisey
04 74 56 75 90 - biblio.roisey@gmail.com

Carrelage
Loïc
Mounier
06 63 77 96 18
42520 Roisey

CMEJ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Une année 2021 bien particulière pour tous. Les protocoles sanitaires applicables aux rassemblements, à l'école, au périscolaire, ont freiné, pour ne pas dire stoppé, les réunions du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Bien dommage car les 14 participants réunis en début d'année scolaire 2020 étaient très motivés et regorgeaient d'idées, de projets et d'énergie.

Ils ont réfléchi, avec des élus adultes, à la réfection de la cour d'école, ont pu consulter des avant-projets, voir des devis et prendre conscience de la complexité et du coût d'un tel projet.

Ils nous ont fait remarquer qu'il manquait des racks à vélos. Leur demande d'en installer davantage est une excellente idée. En effet, celui en place sur le parking de la mairie est souvent saturé. Les jeunes préconisent d'en installer un nouveau, en capacité

d'accueillir des pneus plus larges, du côté du jardin du prieuré. Ce moyen de déplacement écologique semble remporter davantage de succès ces derniers temps, alors favorisons-le !

Équiper l'agorospace de nouveaux jeux fait partie de leurs souhaits ; le choix va être difficile car le budget est contraint et les envies multiples.

Si des enfants souhaitent rejoindre le groupe, ils seront les bienvenus. Les familles peuvent prendre contact avec la mairie en laissant leurs coordonnées afin d'être contactées par les élus qui animent le CMEJ.

Concours de fleurissement



Cette année, le conseil municipal a décidé de relancer le **concours de fleurissement des jardins et balcons**. C'était l'occasion puisque nous allions avoir la visite du jury du comité régional des villes et villages fleuris, le 1^{er} juillet, qui se déplaçait afin de juger si « notre fleur » était toujours méritée, voire si nous pouvions obtenir une seconde fleur.

La commune a obtenu « une fleur » en 2017, et la garder est important : les villages fleuris

apparaissent dans divers guides ou sites internet consultés par les touristes. Cela peut attirer des vacanciers ou des voyageurs de passage qui feront travailler les commerces et les hébergeurs.

Le fleurissement embellit aussi notre quotidien, notre cadre de vie. Mais il ne se limite pas à cela. Les plantations sont « la partie émergée de l'iceberg ».

Le cahier des charges est considérable et touche à différents domaines examinés par le jury : le non-emploi de produits phytosanitaires, le désherbage manuel ou par brûlage, les tontes raisonnées, la gestion de l'arrosage, l'emploi d'engrais naturels, le paillage, l'entretien des bâtiments communaux, le choix des plantes (vivaces, adaptées au climat, à la nature du sol), les supports choisis pour fleurir, leur emplacement, l'harmonie des couleurs, l'aménagement d'aires de jeux, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Il a donc fallu préparer un livret relié où les différentes rubriques étaient traitées de façon concise et accompagnées de photos.

La visite du jury s'est bien passée, les questions posées à notre agent Christian Ladavière ainsi qu'aux membres du conseil présents ont été nombreuses, précises, techniques et pertinentes. Des suggestions ont été faites par les membres du jury afin d'améliorer certains aménagements. Les échanges furent intéressants et constructifs.

Quant à notre concours communal de fleurissement, il a eu peu d'inscriptions. Aussi, la commission fleurissement a décidé de faire à pied ou en voiture le tour du village et de noter les jardins ou balcons fleuris visibles de la rue. Il y a eu deux passages : l'un le 1^{er} juillet et le second le 2 septembre. Chaque passage a fait l'objet d'une notation, et une moyenne a été calculée ensuite. Les résultats seront donnés lors des vœux du maire.

Merci à tous les habitants qui enjolivent nos rues et nos chemins grâce aux fleurs, arbres, arbustes, hôtels à insectes, bassins et autres aménagements offerts au regard des passants.

En 2022, nous relancerons le concours communal de fleurissement et nous espérons, cette fois, recueillir de nombreuses participations.



Cimetière communal



*Simple à utiliser,
complet dans
ses fonctions,
le logiciel de gestion
des cimetières, Gescime,
nous permet d'apporter
rapidement aux familles
toutes les réponses
à leurs questions.*

Début 2021, la mairie a investi dans un logiciel de gestion des cimetières. La plateforme Gescime répond efficacement à l'ensemble des problématiques liées aux opérations funéraires des services publics : actes de concession, gestion administrative des défunts, procédures de reprise ou travaux... Tout est centralisé dans une base unique. L'information est accessible en temps réel, et les échanges avec les usagers, les pompes funèbres, les autres entreprises en sont facilités.

Ce logiciel permet aussi une connexion intuitive et visuelle. Vous naviguez aisément entre les données administratives et la représentation graphique de l'emplacement correspondant. Vous trouverez le lien sur notre site roisey.fr ou directement en tapant <https://cimetiere.gescime.com/roisey-cimetiere-42520> dans votre moteur de recherche. Avec une cartographie interactive, vous localisez facilement les emplacements disponibles, la durée ou l'état des concessions.





PLOMBERIE  **CLIMATISATION**
NEUF ET RÉNOVATION

SALLE DE BAIN
CLÉ EN MAIN

42520 ROISEY
vinceplomberie42@gmail.com

 Vince Plomberie  **06 59 39 58 38**

Brèves

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, une cérémonie a eu lieu à Roisey le mercredi 11 novembre 2021 à 9 h devant le monument aux morts en présence d'une cinquantaine de personnes. Cette année, c'est par une matinée fraîche mais ensoleillée que la musique de Maclas nous a faits l'honneur de participer à cette cérémonie.

Aux côtés de M. Charles XILLIOX, maire de Bessey, M. Philippe ARIES, maire de Roisey, a lu le discours officiel en hommage aux soldats français, « aux poilus », morts pour la France. Un hommage national a ainsi été rendu au dernier compagnon de la Libération, M. Hubert GERMAIN, mort le 12 octobre 2021. Avant d'observer une minute de silence, un hommage a également été rendu aux soldats français tués en 2020 et 2021 à l'occasion d'opérations extérieures menées notamment au Mali.

La municipalité adresse tous ses remerciements aux anciens combattants, aux anciens élus(es) ainsi qu'à la musique de Maclas.



ÉLECTIONS 2022

Pour voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales de la commune où vous habitez. Il faut faire cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit pour les présidentielles avant le 4 mars 2022. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour.

Pour s'inscrire, il est possible de le faire en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr/>

Si vous êtes absent et que vous voulez voter par procuration, voici le site qui pourra vous renseigner :

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Le traitement des procurations de vote sera modifié à compter du 1^{er} janvier 2022 : à compter de cette date, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

De nouvelles cartes électorales vont être envoyées à la totalité des électeurs de la commune. **Les cartes que vous avez en stock ne devront pas être utilisées.**

Élections présidentielles : elles auront lieu en avril 2022.

1^{er} tour le dimanche 10 avril

2^{ème} tour le dimanche 24 avril

Élections législatives : elles auront lieu en juin 2022.

1^{er} tour le dimanche 12 juin

2^{ème} tour le dimanche 19 juin

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour accéder aux bureaux de vote pour participer à un scrutin, aux opérations de dépouillement ou pour toute autre activité électorale.

BIENVEILLANCE ENTRE VOISINS

Combien de fois nous nous apercevons que vivre ensemble n'est pas si facile au quotidien, tant nous pensons parfois qu'être bienveillant envers l'autre est susceptible de restreindre nos propres libertés. Et si nous faisons le pas !!!

Notre cher petit Robert définit ainsi la bienveillance comme « une disposition favorable à l'égard de quelqu'un ». Elle se traduit généralement par une écoute active, la considération d'autrui, l'empathie, le non-jugement, ou encore l'ouverture d'esprit. La bienveillance telle que définie ici est à distinguer de la notion de vigilance que nous retrouvons dans des dispositifs de sécurité pour la protection des personnes et des biens tels que « Voisins vigilants » et « Voisins vigilants et solidaires ».

Par exemple, dans mon voisinage, je peux ainsi prendre des nouvelles de temps à autre auprès d'une personne seule, âgée, handicapée, voire d'un jeune enfant ou adolescent... Je peux lui proposer de lui rendre service, de l'aider en donnant un peu de mon temps.



DÉPART À LA RETRAITE

Madame Anne-Marie VERNEY ou encore « agent Verney » comme elle se nommait, a pris sa retraite le 1^{er} octobre 2021. Mariée, 2 enfants, des petits-enfants, elle a intégré l'équipe des agents municipaux de notre village en décembre 2002. Elle travaillait également pour la commune de Bessey. D'abord en CDD puis titularisée au 1^{er} janvier 2007, elle a rempli les fonctions d'agent d'entretien et de service de cantine.



SERVICE, un mot qui n'est pas resté qu'un vocable mais bel et bien un état d'esprit, une façon de travailler au quotidien.

Efficace, discrète, courageuse, respectueuse de tous, adultes et enfants, collègues et élus, enseignantes et animatrices, Anne-Marie a rempli ses fonctions avec bienveillance et dynamisme.

Toujours d'humeur égale, soucieuse d'apaiser les tensions sous-jacentes parfois dans l'équipe, elle a été un élément essentiel au bon fonctionnement du service de cantine et à l'entretien des locaux de la commune.

Pour tout cela, l'équipe municipale, et celles qui ont précédé, la remercient et lui souhaitent une retraite heureuse et active, entourée de son mari, de sa famille et de ses amis.



ÉPICERIES BIO LE PANIER DU PILAT

Toute la Bio dont vous avez besoin,
près de chez vous

15%
de remise
en magasin sur
présentation de
ce bon (valable jusqu'au
1^{er} mars 2022)

...des produits bio & locaux
...des petits prix toute l'année

www.lepanierdupilat.fr

PÉLUSSIN
22 rue des 3 Sapins

SAINT-MICHEL
RN 86
ZA des Bretteaux

MACLAS
31 rte de St-Apollinard

COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Je déménage !
Que dois-je faire ?



Rappel :

chaque foyer doit évacuer ses ordures ménagères résiduelles via le service de ramassage qui est mis en place par la collectivité, il est interdit d'évacuer ses déchets sur un autre territoire ou à une adresse différente.



J'arrive sur le Pilat Rhodanien :

je prends contact avec le service environnement pour activer mon abonnement et la poubelle déjà sur place OU demander la livraison d'un bac s'il n'y en n'a pas sur place.



Je quitte le Pilat Rhodanien :

le bac ne m'appartient pas, je le laisse sur place pour le prochain occupant ET j'averti le service environnement pour stopper mon abonnement et l'arrêt de la facturation à mon nom, j'indique ma nouvelle adresse.



Je déménage à l'intérieur du Pilat Rhodanien :

je laisse le bac sur place, je contacte le service environnement pour informer de mon changement d'adresse. Mon abonnement sera actualisé (la poubelle de mon ancienne adresse sera désactivée et la poubelle de ma nouvelle adresse sera activée).



Si mon bac n'est pas collecté :

je contacte le service environnement afin de savoir pourquoi (puce non activée, bac non conforme, bracelet absent...) ?

Service Environnement
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10
environnement@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANAIEN

LE COMPOSTAGE UN GESTE ÉCOLOGIQUE



LE COMPOSTAGE, un geste écologique

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :
fabrication d'un engrais naturel de qualité.

Vente de composteurs de jardin
300 l. et 600 l.
à tarifs préférentiels.



INTÉRÊT ÉCONOMIQUE :
détourner les bio-déchets des déchets ménagers et donc diminuer les quantités à incinérer.

Pour tout renseignement sur le compostage ou pour réserver un composteur, contactez la communauté de communes,

04 74 87 94 10 ou tri@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Environnement

LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE PILAT RHODANAIEN

Dans les prochains mois, la gestion des déchets va évoluer sur le territoire. Travaux à la déchèterie, évolution des consignes de tri des emballages en plastique, réflexion sur les biodéchets... Beaucoup de changements à venir !

Des travaux à la déchèterie !

Tout d'abord, des travaux de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin vont être entrepris : installation de conteneurs dédiés et adaptés aux déchets dangereux, mise en place de protections antichute conformes et d'un dispositif spécial sur le quai des gravats, installation d'un auvent de protection pour les petites filières, nouvelle signalétique, renforcement de la sécurité incendie...

Les travaux débuteront fin novembre, pour une durée estimée de 6 semaines. Pendant cette période, les accès à la déchèterie pourront être perturbés, voire restreints certains jours. Nous comptons sur votre compréhension !

N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur www.ecodechet.com avant votre passage !

Les travaux seront complétés dans un second temps par la mise en place d'un contrôle d'accès, afin de limiter les apports aux seuls usagers du territoire. Le dispositif choisi est celui de la lecture de plaque d'immatriculation, aucun badge ne sera distribué.

L'extension des consignes de tri... objectif 2023 !

L'année 2022 sera également l'occasion de se préparer à l'extension des consignes de tri sur les emballages en plastique. En effet, au 1^{er} janvier 2023, sur le Pilat Rhodanien, comme sur l'intégralité du territoire national, les pots, barquettes et films en plastique pourront être triés en vue de leur recyclage, et ainsi rejoindre les bouteilles et flacons en plastique dans les colonnes de tri.

À ce jour et jusqu'au 31 décembre 2022 sur le Pilat Rhodanien, seuls les emballages en plastique tels que les bouteilles (eau, lait, jus de fruits...) et les flacons (gel douche, lessive...) doivent être déposés dans les colonnes emballages.

Afin de se préparer aux nouvelles consignes, le dispositif des colonnes de tri sera renforcé pour augmenter le volume disponible. Pour cela, de nouvelles colonnes seront installées, en complément sur des points existants, ou sur de nouveaux points tri.

Je tri mes déchets, je maîtrise ma facture.

Le tri, c'est facile !

PAPIERS CARTONNETTES
Ne pas déchirer les papiers et cartonnages avant de les jeter. Mettre à plat les cartonnages.
Journaux - Magazines - Prospectus - Publicités
Catalogues - Livres - Cahiers
Courriers - Impressions - Enveloppes
Cartonnages

VERRE
Bouteilles en verre blanc ou coloré (sans bouchon, ni capsule)
Bocaux en verre (sans couvercle)

EMBALLAGES
Bien vider les emballages, les écaler et laver les bouchons sur les bouteilles plastiques. Ne pas embriquer les déchets.
Flacons en plastique (sacs bouchés, sans couvercle)
Produits alimentaires
Produits d'hygiène
Produits de nettoyage
Emballages métalliques
Bocaux, barquettes, caissettes, bidons et aérosols, couvercles
Briques alimentaires

LES INTERDITS !
A jeter avec les ordures ménagères :
- Bidons - Surenveloppes de journaux - Calques, carbone, enveloppes rouillées ou armées.
- Papiers et cartonnages très souillés.
- Couches - Produits d'hygiène
Et aussi : papiers et enveloppes spéciaux : papiers et cartonnages de format inférieur à A5

A jeter avec les ordures ménagères
- Ampoules à filament - Halogènes
- Verres cassés
- Déchets dangereux : produits toxiques, piles, pots de peintures vides
- Métaux : Vitrilles - Faïence - Porcelaine - Céramique
- Ampoules basse tension - Leds - Néons

A déposer à la déchèterie

La collecte de vos ordures ménagères

Le tri, c'est facile !

Le tri sélectif permet de réduire les dépenses individuelles (votre facture de redevance) et la facture collective.

Trier ses déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

POINTS DE TRI À VOTRE DISPOSITION

BESSEY : salle des fêtes, Gencenas.

LA-CHAPELLE-VILLARS : chemin des Valarins, Espace Louis Fond.

CHAVANAY : La Côte, Z.A. Verlieu, Verlieu, Parking de la Tour, La Ribaudy, Richagnieu, salle des fêtes, parking du cimetière.

CHUYER : Pont Nové, terrain multisports.

LUPÉ : parking du cimetière.

MACLAS : place du 8 mai 1945, route de Lupé, Résidence du Lac, parking du stade, Goëly.

MALLEVAL : Chazeau.

PÉLUSSIN : place du 8 mai, la Chaize, cimetière des Croix, collège Gaston Baty, La Vialle, place des Anciens d'Afrique du Nord, Virieu, L'eau qui Bruit, rue Benay, cimetière Notre-Dame, camping Bel'Epoque, rue de la Maladière, déchèterie, l'ollagnière.

ROISEY : salle des fêtes, Pont Jacquet, le Briat.

SAINT-APOLLINARD : route de Saint-Julien Molin Molette, Guillon.

ST-MICHEL-SUR-RHÔNE : parking du cimetière, les Bretteaux, Saint Abdon.

ST-PIERRE-DE-BEUF : camping, Espace Eaux Vives, base de loisirs, Chezenas, quartier de la gare, salle des fêtes des Gravières.

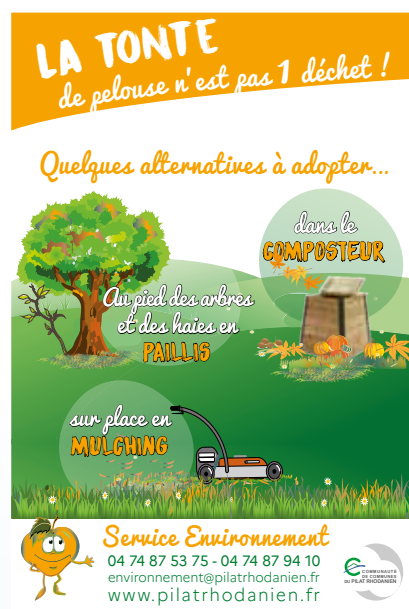
VÉRANNE : route de Macias, parking du cimetière.

VÉRIN : entrée du bourg, le Chatelard, parking du stade.

Service Environnement
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10
tri@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

Le tri à la source de biodéchets... objectif 2024 !

La commission Environnement de la Communauté de Communes travaille également sur le sujet du tri à la source des biodéchets (restes alimentaires...), la réglementation nationale imposant une mise en place au 1^{er} janvier 2024. Les élus du territoire vont étudier les solutions à mettre en place, afin de faciliter le tri séparé de ces déchets fermentescibles. Vous pouvez d'ores et déjà effectuer ce tri, par le compostage individuel. Des composteurs 300 L et 600 L en bois sont disponibles à prix préférentiels auprès du service de gestion des déchets de la CCPR, renseignez-vous !



DÉCHETS SAUVAGES RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Depuis quelques semaines, nous constatons une augmentation des dépôts de sacs d'ordures ménagères en plus des conteneurs poubelles.

Ceux-ci n'étant pas des sacs réglementaires, ils ne sont pas collectés avec le ramassage du jeudi et traînent sur place, sont parfois déchiquetés par les animaux et polluent l'environnement.

Avant de jeter les déchets ultimes dans les ordures ménagères, il est nécessaire de faire un 1^{er} tri sélectif aux différents points d'apports volontaires de la commune.

En cas de débordement du bac, les sacs empêchant la fermeture du couvercle sont normalement retirés. De même pour les sacs poubelles déposés à côté des bacs, ils ne sont pas collectés et sont considérés comme des dépôts sauvages.

En cas de surplus ponctuel, vous pouvez vous faire fournir des sacs prépayés auprès de la Communauté de Communes ou de la mairie. Seuls ces sacs sont ramassés en plus des bacs à ordures ménagères. Ils sont facturés 3,15 € l'unité pour une contenance de 50 litres.

En revanche, si le surplus est fréquent, vous devrez changer le volume de votre bac afin de l'adapter à votre production de déchets. Ce changement sera pris en charge par la collectivité en cas de changement de composition familiale.

Pour information, le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, est puni par l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe (article R633-6 du code pénal).

Enfin, nous vous informons que la Communauté de Communes a mis en place la **refacturation des frais de nettoyage ainsi que les coûts de collecte et de traitement des déchets déposés illégalement**, pour les personnes reconnues responsables, afin de lutter contre ces incivilités (délibération n° 19-02-05).

En fonction de la quantité de déchets retrouvés (dont les sacs noirs à côté d'autres bacs), une **refacturation d'un montant entre 135 € et 410 €** est appliquée aux personnes responsables.

Voustrouverez sur notre site internet de la documentation sur la gestion des déchets : <http://www.pilathodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/>

La Communauté de Communes reste à votre disposition pour toute information complémentaire par téléphone au **04 74 87 53 75** ou **94 10**, ou par courriel à tri@pilathodanien.fr

Notre école

Cette année les classes de maternelle ont étudié les contes. Ce fut l'occasion de réaliser des décors avec les élèves et avec lesquels les enfants pouvaient jouer.



En décembre, l'ensemble des classes de l'école a pu bénéficier d'une intervention LEGO. Les élèves de maternelle ont participé à l'élaboration d'une fresque et ont fait des constructions individuelles. Ils ont pu aussi jouer et faire un petit bricolage sur le thème de Noël ainsi qu'expérimenter un nouveau jeu de société.



Les élèves de l'école maternelle ont bénéficié des projets organisés par le Parc du Pilat. Fabien (intervenant Parc du Pilat) est venu leur rendre visite. Il a présenté aux enfants, les animaux de la ferme. Puis, ils ont vu ensemble qu'il existait des animaux mâles et femelles. Certaines femelles donnent du lait quand elles ont un bébé et d'autres non. Ces autres font des bébés dans des œufs.

Puis Fabien leur a proposé de fabriquer du beurre et du fromage. Puis ils ont dégusté le beurre.



Ce projet s'est achevé avec la visite de la ferme de Patrick et Delphine aux Haies. Les enfants ont pu approcher, caresser les chèvres et les chevreaux.



Les élèves de maternelle ont participé au projet d'Aurélie LOISEAU (conteuse) qui a conçu un spectacle dans le cadre des Bravos de la Nuit sur le thème des super-héros. Aurélie est venue à l'école pour rencontrer les enfants et nous montrer un bout de son spectacle. Au mois de juin, les enfants l'ont retrouvée à Pélussin lors d'une sortie cinéma/médiathèque.



Ce thème des contes a été notre fil conducteur pour le projet musique avec Juliane AUGER, nous avons conçu un conte raconté, chanté et bruité par les enfants. Les familles ont pu découvrir ce travail lors de la mise à disposition du projet sur une plateforme de téléchargement.

En musique, les élèves de cycle 2 ont travaillé autour du conte Cornebidouille, et les CM1/CM2 ont travaillé la comédie musicale Émilie Jolie. Les enregistrements ont permis de mettre en valeur et de garder une trace de leur travail annuel.





Au mois d'avril, La Coulure est venue nous aider à réaliser une grande fresque sous le préau. Le thème choisi était sur les arts :

- // Maternelles : la danse
- // CP-CE1 : la musique
- // CE1-CE2 : le cinéma
- // CM1-CM2 : la peinture

Tous les élèves ont ainsi pu montrer leur talent d'artiste et le rendu est superbe ! **Bravo à eux !**



Pendant l'année, la classe de CM1/CM2 a pu profiter d'une après-midi jeux de société.



En décembre, le Père-Noël est venu nous rendre visite et nous apporter des cadeaux pour la classe.



Enfin nous avons terminé l'année par une sortie avec tous les élèves de l'école à St-Pierre-de-Bœuf, ce fut l'occasion de faire différents ateliers : des jeux sportifs, récréatifs dans le parc, jouer aux jeux de société et des temps de lecture offerte par les grands.



Cette année, grâce au plan de relance numérique dans lequel la mairie a bien voulu s'engager, l'école bénéficie de 4 ordinateurs portables, 4 tablettes, 2 visionneuses ainsi qu'un écran numérique dans la classe des CM, nous les remercions pour leur confiance et leur soutien financier.



SPL du Pilat Rhodanien

ALSH « AU PAYS DES ENFANTS » ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE ROISEY

Votre centre de loisirs « **Au pays des enfants** » est géré par la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien. Cette année 2021 a encore été marquée par la Covid avec l'application des protocoles sanitaires qui en découlent (séparation des enfants par classes, port du masque, désinfection des surfaces, aération...) assurant le strict respect des mesures barrières pour la sécurité de tous.

Cet accueil multi-sites est ouvert toute l'année scolaire hors vacances pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de Roisey (en RPI avec Bessey), Saint-Appolinard et Véranne.

Sur le site de Roisey, les jours d'école, nous disposons de 42 places maximum les matins et les soirs. L'équipe d'animation prend également en charge les enfants durant les pauses méridiennes avec l'aide d'employés communaux mis à disposition par la mairie.

Les mercredis, une vingtaine de places sont proposées pour les enfants des communes citées ci-dessus : chaque jour des activités créatives sont proposées les matins et des jeux collectifs l'après-midi. L'avis et l'envie des enfants sont également pris en compte.

THÈMES DÉVELOPPÉS EN 2021 SUR LES MERCREDIS

De janvier à février 2021, « Quand te reverrai-je, pays merveilleux... ». Thème hivernal pour évoquer la montagne avec un retour sur leurs traditions, la décoration des locaux en chalet douillet, ainsi que des ateliers cuisine chaque semaine... La météo nous a également permis de profiter d'une après-midi luge et bonhomme de neige.



De mars à avril 2021, « Voyage autour du monde ». Découverte des différents continents à travers des activités manuelles, des jeux, des chants... : réalisation d'un dragon chinois et d'un village d'Inuits collectif ; fabrication d'attrape-rêves, décoration de boomerangs, initiation à la méditation et au Haka...

De mai à juillet 2021, les mercredis étaient dédiés aux activités en extérieur : « Out door !!! ». Les enfants ont participé à la réalisation du jardin botanique et de l'hôtel à insectes décorant le village... Des chasses aux trésors et des olympiades leur ont également été proposées pour terminer cette année scolaire.

Réouverture du centre de loisirs les mercredis à la rentrée scolaire avec pour cette 1^{ère} période :

« Éveillons nos 5 sens ». Des activités créatives ont été mises en place en peinture, modelage, construction. Les enfants ont également profité de l'extérieur : course d'orientation des 5 sens, reconnaissance des plantes aromatiques plantées en amont, découverte de notre environnement...



Pour cette dernière période de l'année 2021 notre thème est : « Main... tenant ensemble », autour de l'entraide et la solidarité. Une correspondance écrite est faite avec un groupe de personnes âgées de la résidence du Lac de Maclas, et les activités faites par les enfants sont offertes pour décorer leur restaurant. Ce 8 décembre, un groupe de résidents viendra à Roisey pour prendre un goûter ensemble fait par les enfants ; à notre tour nous irons les visiter en début d'année prochaine à l'occasion de la galette des rois. Ainsi se termine notre année 2021, en espérant pouvoir bientôt revivre plus normalement. Il est vrai que cette séparation entre les différentes tranches d'âge impacte beaucoup nos habitudes et notre fonctionnement qui sont d'ordinaire régis par l'entraide entre les plus jeunes et les grands.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ACTUELLE

- Anne-Gaëlle FANGET, directrice de l'accueil.
- Nathalie FELHMAN, Anne-Marie CARDOT et Caroline LACOSTE, animatrices périscolaires.
- Ainsi que les employés communaux présents sur les temps de cantine : Nathalie FOREL et Laëticia VILLARD (ATSEM), Marie-Pierre CHAMEON MOUNIER et Christelle HURTIER.

RAPPEL SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant toute réservation ou présence à la cantine scolaire, un dossier complet doit être rendu ; il n'est valable qu'une année scolaire. Ils sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dans l'onglet « SPL ». Ces documents peuvent également vous être envoyés par mail en faisant la demande à l'adresse ci-dessous : aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr

Les inscriptions se font au plus tard le jeudi soir 19 h précédant la semaine concernée ; sous réserve de places disponibles.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à bientôt !

Au fil des mandats

Nous avons souhaité cette année retracer l'histoire de notre commune à travers le témoignage des élus qui l'ont dirigée ces dernières décennies. Nous les remercions vivement pour avoir pris le temps et le soin de contribuer à la rédaction de cette rubrique qui, nous l'espérons, vous permettra de vous rappeler tous les projets réalisés dans notre beau village.

MAIS LA COMMUNE, QU'EST-CE DONC ?!

Les communes (paroisses, villes, bourgs) sont apparues officiellement au lendemain de la prise de la Bastille. Elles ont été organisées le 14 décembre 1789 par l'Assemblée nationale constituante. En 1793, le terme de "commune" s'est substitué au terme de municipalité. La loi du 5 avril 1884 va lui donner une réelle autonomie avec :

- / L'élection au suffrage universel du conseil municipal qui est désigné pour une durée de 4 ans et est renouvelable intégralement (en 1929, la durée du mandat municipal est portée à 6 ans).
- / La tutelle du préfet, à la fois sur le maire et sur les actes de la commune.
- / L'attribution d'une clause générale de compétence aux communes.
- / La gratuité des fonctions.
- / La structure et le mode de vote et de règlement du budget.

Aujourd'hui, la commune constitue l'une des trois grandes catégories de collectivités territoriales avec les départements et les régions. La France compte en 2020 un total de 35 054 communes dont 215 d'outre-mer. Ce chiffre décroît ces dernières années en raison de nombreuses fusions de communes. 90 % des communes ont moins de 32 000 habitants, et 42 communes ont une population supérieure à 100 000 habitants.

LES MAIRES DE ROISEY

1791 - 1792	Louis Corompt
1792 - 1795	Pierre Crotte
1795 - 1802	Louis Corompt
1802 - 1821	Aguiraud
1821 - 1840	Jean-Baptiste Corompt
1840 - 1846	Jean-Joseph Corompt
1846 - 1865	Jean-François Bonnard
1865 - 1870	Louis Corompt
1870 - 1884	Jean Limonne
1884 - 1888	Jean-Antoine Bouché
1888 - 1892	Jean-Baptiste Corompt
1892 - 1895	Joanny Boucher
1895 - 1925	Jérôme Revolon
	Conseiller général (1895-1926)
1925 - 1929	Michel Caillet
1929 - 1935	Joseph Rivat
1935 - 1944	Antoine Bourrin
1944 - 1965	Albert Revolon
	Conseiller général (1951-1958)
1965 - 1995	Guy Caillet
1995 - 2014	Michèle Perez
2014 - 2020	Josette Verney
2020	Philippe Aries



L'AUBERGE
DE LUPÉ

1 Route de Maclas
42520 LUPE

04.74.48.24.25
06.48.61.91.05

aubergedelupe@yahoo.com

Du Mardi au Samedi
Midi et Soir



Simplement Belle

AUDE BRUN

06 87 42 28 25

Beauté

Épilations, Onglerie, etc...

Esthétique

Soins du visage, Massage...

La Chapelle-Villars

Domicile

Au fil des mandats

INTERVIEW

QUELS SONT LES PROJETS QUE VOUS AVEZ RÉALISÉS AU COURS DE VOTRE(S) MANDAT(S) ?



GUY CAILLET

En 1972, la commune a acheté le Prieuré à M. Bossy, laitier, qui l'avait acquis auprès de la mairie en 1964 pour y implanter une laiterie. Il sera réhabilité en 1981 avec la création de salles de réunion et d'un appartement.

La même année, des habitants bénévoles ont planté près de 800 poteaux téléphoniques pour raccorder toutes les habitations avec des difficultés d'approvisionnement des poteaux engendrées par la rapidité de travail des bénévoles.

En 1973 : achat par Macor des locaux Revolon (nettoyage par des habitants bénévoles).

En 1976 : achat de terrains aux hospices de Saint-Pierre-de-Bœuf pour la création d'un terrain de sport et d'une salle des fêtes par des roisaires bénévoles (à l'exception du chauffage et de l'électricité).

En 1978 : création de la 1^{ère} maternelle en zone rurale, puis 5 classes grâce au regroupement avec Bessey.

D'autres dates ont marqué l'histoire de la commune avec notamment le ramassage des ordures ménagères en 1967, le plan sommaire d'urbanisme et la mise en place du service de déneigement en 1969 suite à l'installation sur la commune d'une infirmière M^{me} Louisgrand, la création du SIVOM en 1970 et la création du Parc du Pilat en 1971.

D'autres projets ont également vu le jour comme la création du comité des fêtes, du 1^{er} agorespace ou encore du terrain de tennis, la création des journées du livre avec des écrivains de renom : Monique Brossard-Legrand, Robert Sabatier, Roger Frison-Roche, Louis Nucera, Jean Anglade et le tournage d'un film avec FR3 sur les journées du livre. "Les nuits de rêve" ont été organisées avec plusieurs milliers de participants, et des recettes importantes ont permis l'équipement en matériel et en dons à toutes les associations (voyages pour les jeunes, sorties de ski...). Enfin la maison de Dentillon a été aménagée et marquée par la grande fête de la Noisette.



MICHÈLE PEREZ

En 1998, nous avons créé une 4^{ème} classe prouvant la vitalité de notre commune suivie en 2003 de l'ouverture de la 5^{ème} grâce au partenariat engagé avec la commune de

Bessey, l'école ayant toujours été une des priorités de notre équipe municipale. Le périscolaire mis en place plus tard a, semble-t-il, donné satisfaction. Comment ne pas oublier la terrible nuit du 27 au 28 décembre 1999 !!! L'ouragan Martin qui souffle sur la France avec des vents de 160 km/h, voire 204 km/h mesurés au col de l'Œillon, met à bas environ 110 hectares sur les 170 hectares de forêt que possèdent alors la commune. Pour l'entrée dans un nouveau millénaire, c'est la désolation ; arbres brisés, déchiquetés, déracinés, des toits de nos maisons éventrés, des murs écroulés, mais ce qui me paraît le plus important, aucune perte de vie humaine et un formidable élan de solidarité.

En mêlant feuillus, douglas et mélèzes nous avons mis 6 ans pour reconstruire notre patrimoine et le valoriser pour nos enfants et surtout pour nos petits-enfants car il faut au moins 30 ans pour retrouver le bénéfice que nos anciens avaient patiemment construit. Cette période accentuait nos difficultés financières (perte des revenus que rapportait la vente annuelle des bois). Mais quel magnifique symbole d'avoir pu replanter des arbres greffés sur le site de Dentillon avec l'association Resurgence et deux fillettes elles-mêmes greffées du foie.

Ce secteur a vu aussi la naissance d'un arboretum en partenariat avec la société IKEA que le Parc du Pilat nous avait permis de rencontrer, sans oublier l'aide de l'ONF (Office National des Forêts) pour la plantation de nouvelles essences susceptibles de résister au changement climatique.

Des souvenirs à la Porte Ouverte, les Roisaires en avaient plein, et les difficultés financières de l'association qui en avait pris la charge ne pouvaient nous laisser indifférents, aussi après la donation de ce bâtiment pour le franc symbolique, tout a été fait pour sa reconversion, et sa conservation au centre du village. Neuf logements locatifs ont été créés avec les HMF (Habitations Modernes Familiales) et la signature d'un bail emphytéotique de 55 ans.

C'est à cette période, en 2004, qu'avec l'ingénierie du Parc Naturel Régional du Pilat, la commune a fait le choix d'avoir sa propre chaufferie bois et son réseau de chaleur (mairie, écoles, les logements de la Porte Ouverte, la salle de fêtes et le Prieuré) en utilisant du bois déchiqueté de fournisseur local, nous mettons en pratique la notion de développement durable par des faits concrets, et nous étions la première commune du canton à nous lancer.

Au fil des mandats



JOSETTE VERNEY

Après avoir subi les conséquences de l'échec du montage financier concernant le bâtiment industriel du Briat en 1993, puis la tempête en 1999 qui a privé la commune de revenus importants ; il a fallu, au fil des mandats, savoir adapter nos ambitions aux réalités

budgétaires. Pour autant nous avons toujours eu à cœur d'entretenir et d'améliorer notre patrimoine : les bâtiments, les routes...

D'accorder une attention toute particulière à notre école, de préserver l'environnement : reconstruire la forêt, créer un réseau de chaleur, améliorer l'assainissement (réseaux et stations de traitement des eaux usées)...

L'intercommunalité a vu le jour permettant la réalisation d'infrastructures : les crèches, la maison des services, le centre culturel qui profitent à tout le territoire mais, au quotidien, plus de moyens techniques et humains devraient être mutualisés.

En 2014, les travaux de la salle des fêtes venaient de se terminer, et la commune se trouvait trop endettée pour envisager de grands projets. En deuxième partie de mandat nous avons tout de même pu réaliser d'importants travaux de mise en accessibilité des ERP et la sécurisation des cheminements au bourg et à la Garde.

Au cours du mandat, il a fallu aussi procéder à la révision du PLU. Des relations constructives avec les administrations majoritairement bien disposées à apporter conseil et assistance. Relations respectueuses et conviviales avec les administrés même si quelques-uns (très peu) oublient d'être citoyens ou entretiennent perpétuellement des relations de voisinage conflictuelles stériles que le maire se trouve dans l'obligation d'arbitrer.

2016 : une belle surprise annoncée par un média un 1^{er} avril : un poisson ? mais non ! : « D'après un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, la petite commune de Roisey, dans la Loire, est la commune la moins polluée de France. Elle entre même dans le Top 10 mondial des villes où la qualité de l'air est la meilleure. »



QUELS TÉMOIGNAGES PORTEZ-VOUS SUR VOTRE MANDAT ?

GUY CAILLET

Que de chemins parcourus depuis 1965 à Roisey (413 habitants à cette époque). Élu plus jeune maire de France par accident,

sans expérience, surtout après 26 mois sur des pitons en Algérie, à la frontière tunisienne. Découverte d'une commune rurale dépourvue d'équipements. Débutent alors les travaux de réseaux d'eau, le renforcement des réseaux électriques, l'aménagement des routes car seules celles du Briat, des Martines, de la Rivory et du Buisson-barbier étaient aménagées.

Mon dernier mandat s'est terminé avec une lourde opération financière à supporter : l'installation de l'usine textile Lacarelle et ses défaillances.

Les anecdotes seraient nombreuses à raconter et mériteraient l'écriture d'un livre. Les difficultés étaient nombreuses mais, un saucisson, un canon, une partie de boules, et tout était réglé par la poignée de mains en fin de journée. Après 30 ans, ma retraite de maire s'élève à 202 € par trimestre. Mais pendant 19 ans, membre de l'association des Maires de France, j'ai assisté à des joutes oratoires entre les plus influents politiciens de l'époque, soit au Sénat, soit à l'Assemblée nationale ; et des portes se sont ouvertes réglant les problèmes locaux y compris ceux relatifs à la forêt communale.

Une anecdote : le 3 décembre 1971, chute de neige très importante : la jeunesse bloquée dans les endroits à la mode et aucune route praticable. Les anciens de Roisey derrière le tractopelle de Jo Panel ont sillonné toutes les routes de Roisey pour dégager le passage et permettre à chacun de regagner sa maison (sautisson et canon dans toutes les fermes...) !

Je tiens à remercier Jean-Baptiste Bourrin, Geneviève Joassard, Joannès Vallot, Antoine Champailier et surtout Joël Vallot et Christian Ladavière qui ont dû me supporter ! Mais le résultat est là, et la commune a évolué. Merci aussi à mes fidèles adjoints : Joseph Panel, Pierre Bouchet, Raymond Boucher, Marcel Gache et Michèle Perez.



MICHÈLE PEREZ

Je ne parlerai pas du « statut du maire », dès mon premier mandat de première adjointe en 1983 on en parlait déjà... et nous sommes en 2021... et on en parle encore... Par contre cette année-là, Roisey pour la première fois avait élu trois femmes sur une liste :

M^{me} CHAMPAILLER, la toute jeune Hélène BAROU et moi-même.

En revenant sur ces 19 ans de ma fonction de maire, je ne peux oublier les deux années précédentes (1993-1995) où, avec mes collègues-adjoints, nous avons dû affronter la Chambre Régionale des Comptes avec à la clé la possibilité de mise sous tutelle de notre commune.

Au fil des mandats

À cette époque, une prise de risques mal évaluée et non maîtrisée dans le domaine de l'investissement, une opération économique disproportionnée par rapport à notre capacité financière nous a valu un contrôle approfondi de cette structure pour non-prise en charge dans nos budgets communaux de la dette considérable engendrée par la faillite d'une entreprise textile implantée dans les locaux neufs du hameau du Briat, et ce n'est qu'en 2010 que nous avons fini de rembourser annuellement cette dette, ce qui malheureusement nous a bloqués dans nos projets d'investissement. Comment oublier toutes ces journées concernant la Fête du Livre (sous ses différentes appellations), tous ces auteurs que nous avons accueillis, tous ces bénévoles et tous ces scolaires impliqués dans la réalisation d'un temps de rencontre faisant vivre notre petite commune dans un espace hors du temps mais précieux, et quel bonheur de voir que cela perdure au fil des années. Impossible de citer tous les auteurs que nous avons accueillis et les thèmes abordés : les problèmes de l'eau, la forêt, la production agricole, la qualité alimentaire, la nature et l'environnement... nous étions en avance sur notre temps.

Les travaux annuels ont toujours été assumés : voirie, assainissement, entretien de la forêt, des bâtiments communaux, rénovation entière de la salle des fêtes, acquisition de 10 hectares supplémentaire de parcelle de forêt, du terrain sur lequel était bâtie la chapelle Sainte-Marie, construite en 1886, nouvel agoraspaces et début d'espace sportif, accueil du centre de tri au Briat.

Je ne parlerai pas des PLU (Plan Local d'Urbanisme), période longue, très longue, difficile de concilier intérêts privés et intérêt général avec les obligations réglementaires et les divers avis obligatoires !!!

C'est au cours de mes trois mandats que la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien s'est créée, et j'ai considéré comme une chance de réaliser des projets d'intérêt public en dépassant le cadre de la commune, d'envisager ensemble l'aménagement de notre territoire (relais d'assistantes maternelles, crèches, la maison des services, Ciné Pilat médiathèque, la base de loisirs, le lancement de la fibre, etc.).

Comment résumer toutes ces années passées au service de la commune en assumant une vie familiale, une vie professionnelle ainsi que d'autres mandats électifs, comment remercier les nombreuses personnes rencontrées, les moments aussi enrichissants que déstabilisants parfois, les joies et les peines partagées. Oublier les réunions parfois longues et pesantes, les projets qui n'aboutissent pas, les échecs car ce n'est pas possible de toujours gagner mais quel plaisir de partager avec une équipe qui vous fait confiance. On ne vient jamais remercier l'équipe qui travaille mais on vient souvent lui faire des reproches car la décision prise va à l'encontre de son intérêt personnel...

Si c'était à refaire... je le referai... certainement mieux, n'est-ce pas ?! Enfin, je l'espère....

JOSETTE VERNEY



Accéder à la fonction de maire après avoir été adjointe pendant 19 années procure l'avantage de bien connaître sa commune.

Un grand regret pour moi : ne pas avoir trouvé le moyen de séparer les bâtiments mairie-école.

Notre mairie ne dispose pas d'espaces suffisants pour

répondre aux exigences actuelles de travail.

Six ans c'est court ! Étude de projets, montage des dossiers, autorisations, recherche de financements ; tout ça prend beaucoup de temps et... c'est déjà la fin d'un mandat.

Une nouvelle équipe, des projets nouveaux, de nouvelles perspectives. À ceux qui ont accepté de s'investir pour l'avenir de notre village, je souhaite courage et réussite.



État civil 2021

NAISSANCES

Harry, Eddy, Gilbert SERY MASPERO
Myla DA SILVA
Alba VERNEY
Pauline, Emma FAVIER
Clarisse, Nicole ROBERT
Éléonore RIFFAUD
Gabin, Yannick CHAMPIN-HUGNY
Marius, Ludovic CHAMPIN-HUGNY
Jules, Diego, Pierre AUCHY
Malo VINCENT TRIOMPHE
Aprile MOUNIER

26 janvier
 8 février
 9 février
 8 avril
 15 juin
 16 juillet
 27 juillet
 27 juillet
 30 juillet
 10 novembre
 8 décembre



Gabin & Marius



Alba



Clarisse



Éléonore



Jules



Aprile

MARIAGES

LEBRUN Fabienne et GONNET Richard
 FEUILLATRE Marie-Christine et MARTEL Franck

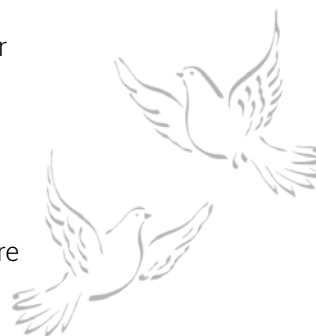
1^{er} octobre
 23 octobre



DÉCÈS

BRISON Christian, Pierre
 MEILLIER Gabrielle, Josette née COROMPT
 FROMENTOUX Rémy
 GONNET Odette, Ginette, Louise née NEYRET
 GIRODET René, André
 CAILLET Marie-Louise née SABOT
 PEILLON Colette née BOURRIN
 JOASSARD Marcel, Antoine
 BERAUD Joannès, André

7 janvier
 25 janvier
 14 avril
 17 avril
 21 avril
 22 avril
 15 juillet
 6 août
 17 octobre



Lucien PACCALLET
 Travaux d'art et de bâtiment
 Graveur - Sculpteur
 Cheminées
 Tous travaux funéraires
 Fossoyeur agréé N°96-42-03-58
 Atelier : 366 rue Albin Planchon
 42740 La Terrasse sur Dorlay
 04 77 20 93 32 - 06 10 83 46 71
 lucien.paccallet@orange.fr

RESTAURATION du PATRIMOINE

Lucien PACCALLET

TAILLEUR DE PIERRE - MARBRIER - TRAVAUX FUNERAIRES

Le Parc du Pilat

DESTINATION 2041, VERS UN NOUVEAU PARC NATUREL RÉGIONAL

Le classement du Pilat en tant que Parc Naturel Régional va prochainement arriver à échéance. Pour le renouveler, le massif doit se doter d'un nouveau projet de territoire résolument orienté vers le développement durable : ce sera la charte 2026-2041. Ce nouveau projet conciliant préservation des patrimoines et activités humaines doit être élaboré, puis validé par l'ensemble des représentants du territoire ainsi que l'État d'ici la fin 2025. La procédure est longue, elle est également participative : les citoyens, les élus, les associations et les entreprises du territoire sont invités à participer à la définition de ce nouveau projet.

En octobre 2021, 125 personnes ont participé aux ateliers de concertation. Elles ont ainsi contribué à élaborer un diagnostic sensible du territoire d'aujourd'hui, et commencé à exprimer celui qu'elles désirent. L'année 2022 sera consacrée à l'écriture de ce projet. Des ateliers thématiques seront bientôt programmés. Ils seront ouverts aux habitants et aux acteurs socio-économiques. Retrouvez toutes les informations sur www.parc-naturel-pilat.fr



LA NATURE DU PILAT EST FABULEUSE

En observant la nature qui nous entoure : la faune, la flore et leur habitat, on en apprend chaque jour davantage. Depuis longtemps le Parc du Pilat étudie la biodiversité du territoire, il partage ses connaissances avec les spécialistes, il invite les amateurs à contribuer aux études et sensibilise le public à la nécessité vitale de préserver ces espèces vivantes. Aujourd'hui, l'ensemble des informations recueillies est accessible à tous.

LA BIODIVERSITÉ DANS NOTRE COMMUNE

Le Parc du Pilat vient de réaliser une synthèse des espèces animales et végétales présentes dans chacune de ses 50 communes : l'**Atlas de la biodiversité communale** (ABC).

Chacune de ces espèces est importante pour maintenir la qualité de vie humaine. Leur protection est donc vitale.

À Roisey, il y a 495 espèces animales ou végétales différentes. 24 d'entre elles sont menacées de disparition (inscrites sur la liste rouge régionale UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Trois espèces d'intérêt à Roisey

BARBASTELLE D'EUROPE

La barbastelle est une chauve-souris typique des régions boisées, de plaines et de montagnes. Elle possède un museau aplati, une petite bouche ainsi que de petites oreilles se rejoignant sur le front et encerclant les yeux.

DAMIER DE LA SUCCISE

Le damier de la succise est un papillon rare et exclusif : il ne pond que sur la succise des prés, sa plante-hôte, présente dans les prairies humides. Ce papillon est protégé sur le territoire national.

GENETTE COMMUNE

Mammifère carnivore nocturne, la genette commune est très discrète. Il est donc difficile de l'observer en milieu naturel, notamment dans les forêts denses qu'elle affectionne. Elle est très territoriale et délimite régulièrement son territoire par des crottiers.

Le milieu naturel caractéristique de Roisey

LES FORÊTS NATURELLES

Ces forêts d'altitude composent la majeure partie des boisements du Pilat. Leur gestion en futaie jardinée (ou irrégulière) garantit une diversité d'âges, de tailles et de grosseurs des bois, favorable à une grande diversité d'espèces. Cette forêt est composée essentiellement de sapins et de hêtres.

CREAFLUID L'EFFICACITÉ AU NATUREL

PRODUITS D'ENTRETIEN	SÉCURITÉ PROTECTION	DÉGRAISSANT INDUSTRIELS
Vaisselle jetable, désinfection des surfaces et locaux, hygiène du personnel.	Surchaussures, gant à usage unique, protection des pieds, protection auditive, vêtements.	Solvants, absorbants, aérosols.

CREAFLUID | 50, rue Dr Louis Destre 42100 Saint-Etienne | Tél. 04 77 25 40 23 | creafluid@creafluid.fr | www.creafluid.com

Depuis 2001
Gregory Sagnimorte

Travaux forestiers
Bûcheronnage - Débardage
Plantations
Vente bois de chauffage - Achat

Saint Sabin - VÉRANNE
42220 COLOMBIER

04 77 51 58 77

Les **zones humides** sont importantes en ce qui concerne la surface et jouent le rôle de réservoir biologique pour de nombreuses espèces menacées.

La gestion intensive de la forêt, par plantations / coupes rases, parfois sur des parcelles de boisements naturels ou de prairies.

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/>

www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv

biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Vous pouvez acheter ce poster à la maison du Parc ou auprès de l'Office de tourisme du Pilat.



En septembre, l'État annonçait le classement du Parc naturel régional du Doubs-Horloger, transfrontalier avec la Suisse, ainsi que celui de Corbières-Fenouillèdes en Occitanie. Ces deux nouveaux Parcs viennent agrandir la famille des Parcs naturels régionaux de France, qui en compte maintenant 58. Les Parcs régionaux représentent désormais 4 900 communes et plus de 16,5 % du territoire national.

ADMR



ASSOCIATION ADMR DU PÉLUSSINOIS

L'ADMR du Pélussinois, adhérente de la fédération ADMR de la Loire, intervient sur les 14 communes du canton ainsi que sur 4 communes limitrophes pour répondre aux besoins et aux attentes de la population et cela dans différents domaines : aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, téléassistance, aide aux familles, garde d'enfants à domicile, qualité de vie et animation.

Pour l'année 2020, nous avons réalisé 22 730 heures d'intervention pour 322 bénéficiaires, assurées par 31 aides à domicile.

L'association est pilotée par une quinzaine de bénévoles qui, grâce à leur investissement dans différentes commissions, permettent à l'association de vivre et d'assurer la mission d'aide à la personne.

L'année 2020 aura été particulièrement difficile et éprouvante pour nos bénéficiaires mais aussi pour les aides à domicile qui ont dû s'adapter à un certain nombre de contraintes pour se protéger et protéger également les personnes les plus fragiles.

Nous avons dû « abandonner » à notre grand regret notre activité animation qui permettait aux personnes isolées de sortir un peu de leur quotidien. Nous rebâtissons actuellement notre programme pour 2022 et espérons pouvoir clore l'année 2021 par un goûter de Noël.

Pour pallier ce manque d'animation, deux bénévoles Anne BRUNEL et Marie-Pierre LINOSSIER ont lancé depuis mars 2021 « Le Petit Journal », gazette destinée à nos bénéficiaires personnes âgées et qui trouvent au fil des pages des témoignages, des histoires, des blagues, des recettes, des astuces... Bravo à elles pour cette belle idée fort appréciée par tous.

Début juillet, lors d'une rencontre amicale de l'association au Clos Gaston Baty de Pélussin, la présidente Danielle THOMAS a remis la médaille du travail à Marie-Thérèse SANTORO pour 25 années de service à l'ADMR de Pélussin. Nous avons également mis à l'honneur deux salariées, Huguette DARNON et Martine CHAMBEFORT, qui sont parties à la retraite fin 2020 sans que nous puissions les honorer pour leur travail fourni.

Nous avons accueilli en avril 2021 une nouvelle secrétaire, Justine COROMPT, qui forme ainsi avec Sylvie DONAT un duo d'une grande efficacité.

Malgré les difficultés et contraintes liées à la crise sanitaire, l'ensemble des acteurs de l'ADMR reste motivé pour permettre aux familles et personnes âgées de bien vivre chez elles en leur apportant un service de qualité. Compte tenu de la demande croissante d'interventions, nous devons étoffer notre équipe d'aides à domicile. Nous accueillerons volontiers les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre équipe de bénévoles. L'appel est lancé !

Éliane GRIFFAY

Commission communication



CCAS

Cette année, le CCAS n'a pas pu organiser le repas des aînés à cause des consignes sanitaires et a donc procédé à la distribution de colis aux personnes de 70 ans et plus, désireuses d'en recevoir.

Un repas avec animation est prévu le **5 février 2022** à midi, et nous espérons qu'il pourra se faire ; cela nous ferait tellement de bien de nous retrouver pour un moment festif !

Des élus et des membres du CCAS ont donné du temps pour la vaccination anticovid organisée à Saint-Pierre-de-Bœuf.

Dans la vie courante, l'utilisation d'internet devient souvent une nécessité comme, par exemple, s'inscrire sur Doctolib.

Tous les foyers ne sont pas équipés du matériel nécessaire, et certaines personnes ne maîtrisent pas l'outil informatique. C'est pourquoi le CCAS demande aux personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide pour faire des démarches sur internet, de se faire connaître en mairie afin qu'elles puissent être accompagnées pour les réaliser, avec discrétion bien sûr (téléphone mairie : 04 74 87 48 93).

N'hésitez pas également à faire parvenir à la mairie des demandes concernant du transport solidaire, par exemple. Rien n'est organisé pour l'instant, mais si la demande existe, le CCAS s'est donné pour but de le mettre en place.

**L'équipe du CCAS
vous souhaite
une heureuse
année 2022,
conviviale et
solidaire !**

Banquet des classes en 1

C'est à Roisey que les classards en 1 se sont retrouvés le **samedi 2 octobre 2021**. Le soleil était au rendez-vous pour un beau défilé jusqu'au cimetière où ils ont posé une gerbe de fleurs en hommage à tous les morts des classes en 1.

Après ce défilé s'en est suivi un repas organisé par un traiteur, et ils ont fini la journée en se retrouvant autour d'un jeu de cartes pour les anciens ou d'un petit tournoi de pétanque pour les autres. Une belle journée sous le soleil et dans la bonne humeur de Roisey.



L'année prochaine,
ce sera au tour des classes
en "2" de se réunir...
alors rendez-vous
à la Porte Ouverte
le samedi 5 mars 2022
à 10 h 30 pour une réunion
préparatoire réservée
à tous les "classards"
nés en "2" !



Syndicat des 3 Rivières

LES MILIEUX AQUATIQUES, C'EST QUOI ? OÙ SE SITUENT-ILS SUR LA COMMUNE ?

Un milieu aquatique est un espace où de l'eau circule en surface ou sous la terre. En plus, des êtres vivants se sont adaptés à ces conditions spécifiques et s'y développent.

On connaît les rivières mais il existe également les mares, les étangs, les marais, les prairies humides, la ripisylve (boisement des berges)...

Quelques exemples de milieux aquatiques :

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DE CES MILIEUX ?

Ces milieux ont divers intérêts, outre la présence d'une biodiversité remarquable (aussi bien animale que végétale).

✓ Ce sont des régulateurs de température, l'été notamment car l'eau apporte de la fraîcheur.

✓ Lors des précipitations, les milieux aquatiques, annexes des cours d'eau que l'on appelle aussi les zones humides, stockent l'excès d'eau et ainsi réduisent le phénomène de crue et d'inondation. À l'inverse, lors des périodes d'absence de précipitations, ces zones humides restituent progressivement l'eau au cours d'eau permettant d'alimenter les débits de ceux-ci pendant la saison estivale.

✓ L'eau des cours d'eau est aussi celle dont on a besoin pour vivre, boire notamment. Sa qualité est donc primordiale. Le milieu naturel est capable d'autoépurer l'eau, à l'exception des substances chimiques ou autres produits néfastes.

**Syndicat
des 3 Rivières**

QUELQUES CONSEILS POUR LES PRÉSERVER ET LES GÉRER

✓ Favoriser et maintenir les espèces locales : l'aulne, le frêne, les saules en bord de cours d'eau ; les laiches, les menthes, les joncs... dans les prairies humides.

✓ Respecter la réglementation concernant les interventions (remblai, drainage...) dans ces milieux. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques permet de réaliser certaines activités ou travaux nécessaires tout en respectant les milieux naturels (demandes d'autorisation auprès des services de l'État, Direction Départementale des Territoires).

✓ Préserver, c'est aussi agir en entretenant les milieux avec des pratiques respectueuses telles que la fauche ou le pâturage dans les prairies humides, l'abattage sélectif des bois de ripisylve...

✓ Ne pas boucher le cours d'eau avec de la terre, des branches d'arbre... même de manière provisoire.

✓ Éliminer les espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon, écrevisse américaine...)

Vous avez une question, une information, besoin d'un conseil sur l'eau et les milieux aquatiques.

Le syndicat des Trois Rivières peut vous aider ou vous conseiller au 04 75 67 66 75 ou contact@3rivières.fr



**Boisement humide sur le
ruisseau de Sagnemorte**



**Prairie humide à proximité
du ruisseau de Sagnemorte**



**Mare à proximité du
ruisseau du Beautin**



Le Sou des Écoles

Pour commencer, nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022 !

La motivation et la bonne humeur sont au rendez-vous au sein de l'équipe. Nous espérons que le contexte sanitaire permettra de mener à bien nos projets !

Nous souhaitons la bienvenue à Gwladys GUIHARD, Alban PIVAT, Benjamin SIMIAN qui nous ont rejoints, ainsi qu'un bon retour parmi nous à Anaïs BRIGLIA et Céline GIMBERT.

Nous tenons à remercier trois membres actifs qui sortent de l'association : Amélie TRANCHAND, Antoine CANNIAUX ainsi que Mia CANNIAUX-N'ZOUTANY, qui s'est investie en tant que présidente ces 4 dernières années.

LES 19 MEMBRES DU BUREAU

Président : Benjamin SIMIAN

Vice-Président : Kévin MARGIRIER

Trésorier : Damien GIRARD-BLANC

Vice-Trésorier : François BERAUD

Secrétaire : Sandrine VANEL

Vice-Secrétaire : Julie RICHEL

Membres actifs : Anaïs BRIGLIA, Lucie et François COROMPT, Séverine DUMAS, Céline GIMBERT, Gwladys GUIHARD, Romain JUTHIER, Édith MORIN, Alban PIVAT, Virginie THIVEND, Julien TRANCHAND, Séverine VALLOT, Aymeric VANEL.



BILAN 2020-2021

L'année scolaire qui vient de s'écouler aura été marquée par la pandémie. Les manifestations n'ont malheureusement pas pu être réalisées.

Nous avons pu toutefois organiser deux ventes afin de financer des activités au sein de l'école avec des commerces locaux :

la vente de thé/café en partenariat avec la « Boutique de Lucie » de Caillat,

ainsi que la vente de fromages en partenariat avec les « Fromages de Léonie » de la Gagogne.

Un grand merci à nos commerces locaux qui reversent une partie de leurs bénéfices au Sou lors de ces opérations. Merci également au don des « Fromages de Léonie » pour cette dernière opération avant son déménagement.

Ces opérations ont remporté un franc succès. Un grand merci à ceux qui ont participé à cette réussite.

Nous remercions vivement les deux mairies des communes de Roisey et de Bessey pour leurs subventions. Cela permet au Sou de pouvoir

fonctionner sur l'ensemble de l'année, en plus des cotisations versées par les parents, et d'élargir les activités réalisées par les enfants.

Grâce à ceux qui ont participé aux ventes, aux subventions et aux cotisations des parents, le Sou a pu financer les activités pédagogiques proposées par l'équipe enseignante cette année :

- / animation Lego pour toutes les classes,
- / un jeu par classe en cadeau de Noël,
- / trois abonnements à des magazines,
- / intervention de « La Coulure » pour créer la fresque murale du préau avec la participation de chaque élève,
- / la visite d'une ferme pour les petites et moyennes sections,
- / une sortie cinéma pour les maternelles,
- / l'enregistrement des chansons de l'année travaillées par les élèves.

AGENDA 2021-2022

Vente de thé/café/infusion avec La boutique de Lucie (de Roisey) avant Noël,

Fêtes des Lumières, le 8 décembre à Bessey,

Vente de pizzas avec Binj'Pizza (de Roisey),

Vente de fromage avec la « Fromagerie de B'Cé » (de Bessey) en début d'année 2022,

Balade gourmande (Plat chaud), le 17 avril 2022,

40 ans de la Fête du Livre (participation) en juin 2022,

Fête de fin d'année le 25 juin, pour clore en beauté cette année scolaire.

POURQUOI CES ÉVÉNEMENTS ?

Financer les activités des élèves du regroupement pédagogique de Roisey-Bessey,

Créer du lien entre les familles de l'école,

Animer la vie de nos deux villages.

Nous comptons sur l'enthousiasme de chacun pour les ventes et manifestations de cette année !

Tous les parents qui le souhaitent peuvent nous contacter afin de participer ponctuellement ou mettre au service des enfants leurs talents qui seront toujours bien accueillis !

PS : les activités sont ouvertes à tous (aussi bien les enfants, les familles, que tous les Roisaires et Besserots...). Les activités sont diffusées aux parents par l'école.

Des actualités sont également disponibles sur le site Facebook du Sou des Écoles Roisey-Bessey.

L'équipe du Sou



Le Comité des Fêtes

L'année 2020 a été une année blanche, aucune manifestation n'a pu avoir lieu dans la commune du fait de la Covid.

L'année 2021 n'a guère été plus prolifique. Cependant un partenariat nouveau par la collaboration du Comité des Fêtes avec l'association « Livre Ensemble » a vu le jour.

Le samedi 18 septembre a eu lieu une soirée sur l'initiation à la dégustation de vins, l'occasion de découvrir les terroirs, les cépages, regarder les couleurs, sentir les arômes et goûter les saveurs de crus jeunes ou vieux.

Au courant de l'hiver 2020-2021, le Comité des Fêtes a mis à disposition de la commune son grand chapiteau pour le temps d'attente des enfants avant et après la cantine pour s'adapter à une réorganisation de l'utilisation de la salle des fêtes, imposée par les contraintes sanitaires.

Nous avons été également sollicités par la

Communauté de Communes pour le prêt de 5 tentes afin d'équiper le centre de vaccination à Saint-Pierre-de-Bœuf.

Le Comité des Fêtes a profité de cette année sans grandes manifestations pour faire réparer le grand chapiteau, et nous avons acheté 2 tentes 6 x 3 m, ce qui nous permet d'étoffer notre parc de tentes/chapiteaux.

Des projets pour 2022 sont en cours de réflexion. Nous allons prochainement nous réunir pour discuter avec l'ensemble des associations de Roisey, de l'organisation de la **balade gourmande** qui est programmée le **dimanche 17 avril 2022**.

Le Comité des Fêtes organisera la 4^{ème} édition de la **Fête de la Musique** le **vendredi 24 juin 2022**.

Nous espérons tous que les manifestations prévues l'année prochaine puissent se dérouler afin que nous ayons le plaisir de nous retrouver.

La Fête du Livre

DES ANNÉES PAS COMME LES AUTRES

En 2020, un « coup de barre »... et les voiles affalées...

Malgré une riche programmation autour du vin, de la vigne et des vigneron, nous avons dû renoncer.

En 2021, une conjoncture incertaine, mais Livre Ensemble a fait le pari d'organiser la Fête du Livre de Roisey les 18 et 19 septembre 2021.

Notre envie de nous retrouver pour goûter la littérature et parler du vin et des vignes nous a conduits à imaginer, en partenariat avec le comité des fêtes et la mairie de Roisey, une soirée de découverte des secrets du vin.



Deux raconteurs du vin, Olivier PONSANT (à gauche) et David FLACHER (à droite)

Une soirée sur l'initiation à la dégustation de vins, l'occasion de découvrir les terroirs, les cépages, regarder les couleurs, sentir les arômes et goûter les saveurs de crus jeunes ou vieux.



► **SAS MOUTOT GÉNIE CIVIL**
327 Rue Principale
"Jarousset"
07340 **CHARNAS**
► Tél. **04 75 33 82 02**
► **moutot.gc@gmail.com**

▼ TRAVAUX PUBLICS ▼
▼ CANALISATIONS ▼
▼ VOIRIE - RÉSEAUX ▼

Electricité, chauffage,
ventilation mécanique,
automatisme, alarme,
aspiration centralisée...



audouard
électricité
audouard.elec@free.fr

06 08 99 49 19



Dimanche 19 septembre, Pierre PRESUMEY nous a entraînés sur les traces de Robert Louis STEVENSON à travers son livre L'ÉCOSSAIS



Le samedi 4 septembre à Saint-Cyr-sur-le-Rhône un spectacle *Au pays du réel imaginaire* d'Olivier Ponsot, conteur pilatois, a été organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat



L'écrivaine Colette nous a rendus visite par le biais d'une exposition qui nous a confirmé son amour du vin

Auteurs, libraires, éditeurs ont accueilli les visiteurs



ET EN 2022 LE LIVRE FÊTE SES 40 ANS DE PRÉSENCE À ROISEY

Nous espérons hisser les voiles et le célébrer dignement.

Plusieurs événements sont en cours de programmation.

Un projet commun avec l'école de Roisey a débuté avec la nouvelle année scolaire. Deux enseignantes ont commencé à travailler à la création d'un livre avec leurs élèves à la manière de Christian Voltz.

Nous vous donnons rendez-vous sur les sites internet de l'association www.livre-ensemble.fr et de la mairie www.roisey.fr ainsi que le futur Petit Roisaire.

Les Jeunes de Roisey



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Jeunes de Roisey forment une association qui regroupe les jeunes du village à partir de 16 ans. Nous organisons différents événements dans la joie et la bonne humeur pour participer activement à la vie collective de notre beau village.

QUAND ?

Après ces années un peu particulières, nous espérons pouvoir reprendre l'organisation de toutes nos manifestations au sein du village. Nous avons pu faire notre traditionnelle matinée en novembre 2021, et c'était un plaisir de tous vous revoir et pouvoir passer une matinée conviviale entre habitants de notre village. Nous comptons sur vous pour nous retrouver lors de nos prochains événements.

- / Le **repas dansant** aura lieu le **22 janvier**, n'oubliez pas de réserver votre place au 06 52 66 30 51 ou 06 51 04 81 48 et de trouver votre meilleure tenue de ski pour une bonne tartiflette faite par l'Escal.
- / Le **6 mars** se déroulera notre traditionnelle **matinée caillettes**.
- / Comme chaque année, avec plusieurs associations du village, nous organisons la **balade gourmande**, les Jeunes de Roisey participent au fromage le **17 avril**.
- / Le **1^{er} mai**, nous viendrons à votre rencontre en chantant dans le bourg du village.
- / Notre **vogue annuelle** qui se déroulera du **13 au 17 mai** avec au programme des bals, un jeu de piste pour les enfants, une tournée des brioches... et plein d'autres surprises.
- / Pour innover un peu, cette année nous ferons une deuxième **soirée dansante** le **18 juin** avec cette fois comme thème : la plage.

Pour les nouveaux habitants qui ne nous connaissent pas encore, nous tenons à vous informer de nos traditions. En effet, la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, nous passons de maison en maison en chantant dans le but de récolter des œufs pour préparer une omelette au lever du jour le premier mai.

Nous parlons également de vogue, qui est une fête foraine qui nous permet de récolter des fonds, notamment lors de la tournée des brioches. Durant cette tournée, nous venons frapper à votre porte de maison en maison afin de vous rencontrer et vous vendre une brioche. Nous comptons sur votre générosité et votre accueil !

Et pour terminer le week-end, nous vous convions le lundi soir pour une dégustation de tomme daubée offerte à tous les habitants du village par la mairie, suivie du cassage de berthes dans lesquelles se trouvent de nombreux cadeaux pour les enfants.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !



ARMELLIE B.T.P.

Bazin - 42520 MALLEVAL
Tél. 04 74 87 13 42 - Fax 04 74 87 17 42
E-mail : louis.armellie@orange.fr

Damien Armellié - 06 79 81 05 54
Louis Armellié - 06 81 20 43 37

S.A.R.L. ARMELLIÉ
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Goudronnage - Assainissement
Brise-Roche - Canalisations - VRD - Enfonce-pieux

TERRITOIRE

DRÔME ARDÈCHE PILAT

12, Rue de l'Europe — ZA du Planil
42410 PELUSSIN

Mercredi—Jeudi—Vendredi
9 h / 12 h et 13 h / 17 h



Service Clientèle : 04 69 66 35 00



FNACA

La FNACA, toujours là... mais le nombre d'adhérents diminue. Il ne reste plus que 12 adhérents, seuls deux couples subsistent, 5 veuves ont conservé leur carte... une génération qui s'éteint.

Créé le 8 janvier 1972, le comité Roisey/Bessey a 49 ans d'existence : ses adhérents étaient quadragénaires, aujourd'hui ceux qui restent sont octogénaires. Quel parcours ! On s'accroche.

Cette constatation m'inspire bien des réflexions et me donne l'envie de parler aux jeunes et ados. Les personnes du Moyen Âge, c'est-à-dire vos parents, on leur a déjà parlé, s'ils nous ont écoutés, ils savent. Cette réflexion leur fera un rappel.

Je pense que vous avez bien de la chance de passer une jeunesse plutôt sereine : faire la fête avec les copains, poursuivre vos études, travailler. Mis à part les bagarres de rue, les manifestations exagérées, vous n'avez heureusement pas vécu de guerre.

Il est nécessaire de rappeler que vos grands-parents ont vécu deux guerres :

- la première, 39-40, certains de vos ancêtres ne sont jamais revenus. Pour les survivants, leur retour, c'était en 1945 après avoir été faits prisonniers. Pendant ce temps-là, la plupart des enfants ont été privés de leurs parents, mobilisés pour la guerre, alors qu'ils avaient parfois un an ou quelques années de plus. Les femmes ont élevé la marmaille, travaillé aux champs ou autres.

- la deuxième, c'était encore les mêmes qui étaient mobilisés à 20 ans pour la guerre d'Afrique du Nord.

Pour 28 mois, 30 000 ne sont jamais revenus.

Ce devoir de mémoire doit perdurer, pour que vous, les acteurs du monde actuel, gardiez à l'esprit que **la paix toujours fragile doit être préservée**.

Chacun doit agir selon ses moyens pour un monde serein.

Chaque commémoration, 19 mars, 8 mai et 11 novembre, est une fête du souvenir en mémoire des militaires tombés pour la France. Nous sommes toujours présents, portant les drapeaux, non pas pour parader mais pour honorer les noms qui sont inscrits sur le monument aux morts.

Les drapeaux sont souvent trop lourds pour les octogénaires surtout lorsque le vent souffle. **Il serait bon que des volontaires jeunes se proposent pour justement prendre la relève.**

Et pour conclure, je demande aux mairies de faire connaître le lieu, les dates et l'heure des commémorations aux résidents des communes pour que nous puissions y assister plus nombreux. Nous comptons sur vous pour participer aux trois principales commémorations : 19 mars, 8 mai et 11 novembre, en alternance à Roisey ou Bessey.

François, secrétaire adjoint,
comité FNACA Roisey/Bessey



Pierre qui roule



HOMMAGE

Le 6 août 2021, Marcel JOASSARD nous a quittés. Il était avec nous dans le groupe de "Pierre Qui Roule" depuis le début. Bien que n'étant pas originaire de Roisey, il s'était vite intégré et participait toujours à toutes les animations du village, entre autres la Fête de la Noisette et la Balade Gourmande, mais aussi dans les villages voisins avec une grande implication dans la confrérie de la "Pomme du Pilat".

Ses conseils et son savoir-faire dans le domaine de l'agriculture nous ont été souvent très utiles. Son humour aussi nous manque beaucoup. Marcel était une précieuse "valeur ajoutée" pour tous ses amis dans le village.

MARTEL
Motoculture
À votre service depuis plus de 30 ans !



Vente – Réparation – Pièces détachées
Location

STIHL **ECHO** **MAJOR** **YAMAHA** **POWERS** **Cub Cadet** **PUBERT** **ERIDE**

ZA Le Grand Pré - 42220 St Julien Molin Molette
Tél: 04 77 51 56 62 Fax: 04 77 51 53 90
www.martel-motoculture.fr / contact@martel-motoculture.fr

**AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE DU PILAT
Z.A. de Guilloron - 42520 MACLAS
☎ **04 74 20 60 14**
AGRÉÉ VÉHICULES GAZ

Club de la Gaieté

2 021 aura encore été une année où il a été impossible de se réunir : pas de repas à partager, pas de voyages, pas de vendredi où l'on se retrouve à la Porte Ouverte dès 14 h avec plaisir pour rire et jouer ensemble. Alors, nous avons été nombreux (63 personnes) à nous réunir pour la "journée des anniversaires". Le club a invité ceux qui en 2020 n'avaient pu être honorés. Ainsi nous avons fêté : 4 x 80 ans ; 3 couples dont c'étaient les 50 ans de mariage ; 3 couples qui fêtaient leurs 60 ans de mariage. L'année s'est terminée par un loto en décembre au cours duquel nous avons partagé la bûche de Noël accompagnée d'un chocolat chaud. Rendez-vous en 2022 pour partager joie et amitiés.

La présidente
Marie-Noëlle GARDE

Pilat Grimp'

CLUB D'ESCALADE

La nouvelle saison 2021-2022 a commencé ! Notre association a accueilli de nouvelles adhérentes et de nouveaux adhérents, adultes et jeunes : nous sommes 24 avec une majorité de jeunes. Nous nous retrouvons chaque samedi matin, toujours au gymnase Joseph Plat de Salaise-sur-Sanne, en espérant qu'un jour une de nos communes du Pilat Rhodanien sera équipée d'un mur d'escalade nous permettant de développer le club, les créneaux et, qui sait, de rivaliser avec les autres clubs de la Loire ! Si vous voulez nous rejoindre pour grimper, pour encadrer car nous manquons d'encadrants formés et autonomes, faire un essai, contactez-nous.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
pilatgrimp@gmail.com
Isabelle Poisson
06 66 44 05 43



Tennis Club

Notre association du Tennis Club de Roisey arrive à bout de souffle. Nous avons besoin de nouveaux membres motivés pour recomposer le bureau. La décision de fermer le club se prendra en juin 2022 si nous n'arrivons pas à attirer de nouvelles personnes.

Merci de nous contacter dans un premier temps via le mail : tennis.club.roisey@orange.fr

Le bureau



La route est belle.
Votre partenaire transport pour vos déplacements
scolaires, sportifs et associatifs

L40 : MACLAS - PÉLUSSIN - VIENNE
L41 : PÉLUSSIN - MACLAS - ANNONAY
L42 : CHUYER - CHAVANAY - ROUSSILLON



Les Courriers Rhodaniens : ZA Le Planil - 42410 Pélussin
Tél. : 04 74 87 60 10 - Mail : courriers-rhodaniens42@courriers-rhodaniens.fr

Comme un Jardin

QUE S'EST-IL PASSÉ CETTE ANNÉE AU JARDIN DE ROISEY ?

- / la construction et la mise en place des **toilettes sèches**,
- / l'installation d'une magnifique **fresque** sur la porte des toilettes,
- / le palissage des cuves,
- / la création d'un tunnel de saules,
- / la **rénovation du tipi**,
- / un **après-midi jeux**, suivi d'une soirée "**découverte des étoiles**" le 14 août,
- / une **soirée musicale** le 20 août,
- / des **stages d'improvisation théâtrale** les 23 et 26 août.

Plus régulièrement, les bénévoles de l'association se sont retrouvés pour entretenir le jardin et ses abords, enlever des parties du labyrinthe, redessiner l'espace petit à petit, cultiver un bout de potager. À nouveau le jardin a accueilli les scouts, qui ont pu cette année profiter des toilettes sèches et de la protection du tipi.



ET L'ANNÉE PROCHAINE ?

"Comme un Jardin" réaffirme sa vocation d'**accueillir les associations** pour leurs événements, à l'instar de Vayrana qui y a tenu son assemblée générale en 2021. L'association souhaite également **ouvrir le lieu à des intervenants** pour y proposer des ateliers en lien avec la nature, l'art et le vivre-ensemble. Enfin, pour les habitants du village n'ayant pas de bout de terrain, ce jardin est l'opportunité de **cultiver ses propres légumes** au sein d'un jardin collectif.

VOUS NE SAVEZ PAS ENCORE OÙ SE TROUVE CE JARDIN ?

Sortez de Roisey par le petit pont du ruisseau de Sagnemorte et entrez sur la parcelle située au fond du terrain tout de suite après le pont. Deux totems en marquent l'entrée. N'hésitez pas à nous contacter à asso.comme.un.jardin@gmail.com ou à venir nous rencontrer si vous nous voyez au jardin.

L'association "Comme un Jardin"



**Vitrierie
Menuiserie
Véranda
Volet roulant
Moustiquaire**
M. BOUCHET Serge



Magasin : 80 boulevard des Allées - 69420 AMPUIS
Tél. 07 86 63 87 91
Mail : b.m.s.69@orange.fr / www.multiservices-69.fr



**FRANCE
MATÉRIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

www.sauvignet-dumas.com

RIVORY
MAÇONNERIE

rivorysa.fr - tél. 04 74 87 62 25

Entreprise Générale de Bâtiment
RIVORY SAS

19, rue Gaston Baty • La Néranie • 42410 Pélussin
Tél. 04 74 87 62 25
contact@rivorysa.fr • www.rivorysa.fr

Le Club Roisey Informatique a fonctionné en distanciel durant l'année 2020-2021. Des rendez-vous en visioconférence ont eu lieu les mardi et mercredi afin de maintenir le lien avec les adhérents. (Merci à Raymonde pour sa disponibilité).

Pour cette nouvelle année, le club regagne les locaux de la Porte Ouverte avec un cours par semaine.

Le bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2021.

Président : Emmanuel Marillier

Secrétaire : Jocelyne Grangeon

Trésorier : Bernard Luquet

Membre du bureau : Bernard Arnaud

Au cours de ces rendez-vous du lundi soir de 18 h 30 à 20 h, nous proposons depuis le mois d'octobre de reprendre les bases de l'informatique.

Ainsi nous avons pu :

- / Disséquer un PC et voir de quoi il est fait, afin d'en comprendre le fonctionnement général,
- / Détailler ce qu'est un système d'exploitation (Windows, Linux, Android, Mac OS, ...), et ausculter ses différents paramètres,
- / Créer des dossiers et des fichiers ainsi que des raccourcis, classer dans des répertoires afin de retrouver "ses petits",
- / Définir plein de "gros mots" de la terminologie numérique, download, upload, update, upgrade, sauvegarder, installer...
- / S'exercer à recevoir et envoyer des e-mails avec et sans fichier joint et à se créer un répertoire de contacts,

/ Télécharger et installer puis désinstaller des applications.

Il nous reste plein de choses à pratiquer. Usage de logiciels (Impress, PowerPoint), services en ligne, retouches photo, montages...

Le club dispose de 13 ordinateurs personnels connectés à la fibre qui nous permettent de s'approprier l'objet numérique et de s'entraîner à l'usage. Car l'informatique comme pour la pratique sportive demande de l'entraînement, de la répétition.

Un apéro dinatoire de fin d'année a eu lieu le lundi 20 décembre avec les adhérents.

Le Club Roisey Informatique vous accueille :

- / Les lundis
- / De 18 h 30 à 20 h
- / Salle du Cri dans la Porte Ouverte (face à la mairie)
- / Adhésion 70 € pour l'année (soit 30 cours de 1 h 30) tarif inchangé depuis 10 ans.
- / Ouvert à tous les niveaux



CONTACT

Emmanuel Marillier : 06 83 96 84 70

emmanuel@marillier.fr

Site internet : <https://club-roisey-informatique.over-blog.com/>

La Confrérie de la Meule

La Confrérie de la Meule est une nouvelle association basée dans le Pilat depuis peu. Cette association regroupe une bande d'amis passionnés de mobylette, qui n'hésitent pas à mettre la main dans le cambouis pour remettre sur les routes les Motobécane et autres Peugeot d'antan. Partage, camaraderie et convivialité sont les maîtres-mots de cette association, et vous aurez peut-être la chance de croiser cette bande de joyeux lurons sur les routes du Pilat. Âgés de 20 à 30 ans, la bande d'amis a pour habitude de se retrouver tous les jeudis soir pour réparer, bricoler, et partager autour de leurs vieilles bécane. Vous pouvez suivre les futurs événements de l'association en cherchant « l'association de la confrérie de la meule » sur Facebook.



Chapelle Notre-Dame

Un terrible fléau : le phylloxéra, fit de grands ravages dans les vignobles de la région. Début août 1885, le curé Rambaud est nommé à la cure de Roisey. Malgré les difficultés du moment, son court passage parmi nous fut marqué par une activité débordante dont la réalisation des peintures et mosaïques de la voûte du chœur de l'église, le chemin de croix... mais c'est avec la chapelle Notre-Dame que le curé Rambaud voulait réaliser la grande œuvre de sa vie : un centre régional de pèlerinage.

Le terrain est acheté par la Fabrique de Roisey en mars 1886, au lieu-dit « la Croix des Rameaux ». Il aurait été question d'une société civile fondée pour la construction de la chapelle, elle était composée de Limonne de Brossin, ancien maire, Jean Boucher de la Combe, Joseph Corompt du Briat, François Crotte de la Garde, Corompt de Sagnemorte et Royet de Chevalet. L'architecte était Bruyon de Bullt, et l'entrepreneur Dorel de Pinoix.

Deux cantiques sont composés : Notre-Dame de Roisey et Saint-Antoine, le premier couplet est plein de poésie :

*« Vous qui passez soupirant dans la plaine
Levez les yeux au verdoyant coteau,
Voyez Marie aimable souveraine,
Venez prier au Fourvière nouveau. »*

Le phylloxéra est évoqué dans un des nombreux couplets :

*« Depuis Couroule, au Jacquet, à la Garde,
Vous qui jadis récoltiez tant de vin,
Si vous priez celle qui vous regarde
Comme à Canna ce ne peut être en vain. »*

Le bénéfice d'une indulgence a été accordé par le cardinal Cavarot à la visite du sanctuaire avec le récit d'un Pater Ave.

La chapelle, élevée en l'honneur de la Sainte-Vierge et de Saint-Antoine, second patron de la paroisse, aurait 16 m de long, 6 m de large, 7 m de haut et serait couronnée d'une Vierge mère.

La première pierre est bénie le 15 août 1886. La première bénédiction de la chapelle, le jour de la Toussaint 1886, fut une fête grandiose dont nos anciens de Roisey gardaient un souvenir mémorable.

Les habitants de Roisey en ont couronné la façade en plaçant une Vierge mère de 2 m 25 fondue par Messieurs Villard et Tournier. Portée en triomphe de l'église au milieu d'un grand concours de population qui avait pavoisé les maisons et décoré les chemins. Le révérend Père Philippe en a fait la bénédiction. Les jeunes filles de la congrégation des Enfants de Marie, au nombre de 70, ont fait don de la statue d'un montant de 900 francs. Les habitants de Pélussin, Véranne,

Lupé, Bessey, Saint-Appolinard ont souscrit pour près de la moitié de la somme consacrée à la construction de la chapelle. La maison Julien de Pélussin a donné tous les bois de la charpente estimée à 700 francs.

Le 30 août 1887, la nouvelle chapelle, dédiée à Saint-Antoine est bénie solennellement par le chanoine Vernay de la primatiale (on parle de 2 000 personnes sur le site).

La première messe de la chapelle est célébrée le lundi de Pâques 1888 par le curé Bonarel de Pélussin. Le compte-rendu précise que la date de la fête de Saint-Antoine, en janvier, ne convenant pas, c'est le lundi de Pâques qui sera notre grand jour de pèlerinage, avec messe votive à Saint-Antoine, chants, discours après la messe, vénération des saintes reliques, cantique à Saint-Antoine.

La deuxième solennité de Saint-Antoine a lieu le lundi de Pâques 1889, un tableau du peintre Chavanne et une statue sont bénits. La messe est célébrée par le curé Rambaud, le discours est prononcé par le curé de Colombier. Beaucoup de monde, beaux chants par les enfants des Frères de Maclas et les chantes de la paroisse. Douze prêtres étaient présents.

Le curé Rambaud décède le 14 novembre 1889 âgé de 48 ans. Tous les prêtres du canton sont avec les paroissiens à son enterrement.

Le 15 avril 1890, après des péripéties que les anciens racontent encore (le maire du moment ayant refusé que le curé Rambaud soit enterré dans la chapelle), les restes du curé Rambaud sont enfin solennellement transportés du cimetière à la chapelle.

Durant le ministère du Père Audouard, de grosses réparations ont été effectuées à la chapelle, le plafond s'effondrant, il fut supprimé et la toiture refaite.

D'après les notes de recherches sur le passé local des Amis de l'Ancien Temps



Administration

MAIRIE DE ROISEY

mairie@roisey.fr

Secrétariat de mairie :

Tél. 04 74 87 48 93

Horaires d'ouverture :

le lundi de 13 h 30 à 16 h,
le mardi de 9 h à 11 h 30,
le mercredi de 13 h 30 à 16 h,
le jeudi de 13 h 30 à 16 h

ÉCOLE PUBLIQUE

RPI ROISEY-BESSEY

Directrice : M^{me} CHAIS

Tél. 04 74 87 48 80

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 74 56 75 90

Ouverte le lundi de 14 h à 17 h

et le jeudi de 15 h à 17 h

Fermée pendant les vacances scolaires

CENTRE DE LOISIRS

AU PAYS DES ENFANTS

Tél. 04 74 20 92 62

aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr

INSCRIPTION EN CRÈCHE

PÉLUSSIN OU MACLAS

Guichet unique d'information sur le canton de Pélussin

7, rue des Prairies - 42410 Pélussin

Tél. 04 74 87 94 17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PILAT RHODANIE

9, rue des Prairies - 42410 Pélussin

Tél. 04 74 87 30 13

OFFICE DE TOURISME DU PILAT

Tél. 04 74 87 52 00

CINÉ PILAT À PÉLUSSIN

Tél. 04 74 31 78 16

RAMASSAGE DES ORDURES

Il s'effectue le jeudi sur la commune de Roisey

SERVICE DES EAUX - SAUR

Urgence 24 h / 24

Tél. 04 69 66 35 08

Service Clientèle

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Le samedi de 8 h à 12 h

Tél. 04 69 66 35 00

Bureau de Pélussin

Z.A. du Planil - 12, rue de l'Europe

Ouvert mercredi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

ENEDIS (ERDF)

Urgence Dépannage

Tél. 09 72 67 50 42

DÉCHETTERIE DE PÉLUSSIN

Le petit Embuent - Tél. 04 74 48 32 15

Rendez-vous en ligne sur www.ecodechet.com (en cas de difficultés, vous pouvez joindre le service Environnement de la Communauté de Communes, par mail à environnement@pilatrhodanien.fr ou au **04 74 87 94 10** en indiquant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone).

Horaires d'hiver de mi-novembre à fin février

• Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30

• Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• Fermeture les dimanches et jours fériés

Horaires d'été de mars à mi-novembre

• Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

• Fermeture les jours fériés

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Services des impôts - Particuliers

SIP SAINT-CHAMOND

17, rue Victor Hugo - CS30228

42408 SAINT-CHAMOND CEDEX

Tél. 04 77 29 31 21

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Uniquement sur rendez-vous

Permanence à la Maison des Services de Pélussin

tous les jeudis sur rendez-vous uniquement :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

Tél. 04 74 56 75 60

PERMANENCES À LA MAISON DES SERVICES DE LA CCPR

7, rue des Prairies - 42410 Pélussin

Sur rendez-vous

Tél. 04 74 56 75 60

• Médecine du travail MSA

• CARSAT social et CARSAT retraite

• ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

• SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire)

• LE CHAPI (lieu d'écoute, d'échange, d'accueil et d'information parents, enfants et adolescents)

• UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

• CIDFF (permanence juridique)

• PACT LOIRE (logement)

• FACE LOIRE (microcrédit personnel)

• ASAS AMAVIE (association humanitaire d'entraide sociale)



Geoffroy LE SAUX, audioprothésiste diplômé d'Etat, vous propose **des solutions pour bien entendre :**

- Bilan auditif gratuit
- Solutions auditives 100% invisibles
- Suivi des appareils auditifs
- Essai gratuit d'une solution auditive
- Réforme 100% santé
- Appareils de qualité totalement remboursés, 0 € de reste à charge
- Agrément Sécurité Sociale et mutuelles

LES CENTRES D'AUDITION DU PILAT

ACOUSTICA
5, rue Antoine Eyraud
42410 PÉLUSSIN
04 74 53 03 68
Entre la pharmacie et la mairie, près de l'église du bas de Pélussin

ACOUSTICA
4, rue du Dr Moulin
42220 BOURG-ARGENTAL
04 77 74 40 72
Face à la maison de retraite

Santé et social

AMBULANCE

✓ **MACLAS**
MÉNÉTRIEUX
Tél. 04 74 87 33 49

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

✓ **MACLAS**
Cabinet médical
102, place Anciens Combattants
Tél. 04 74 87 38 32

✓ **PÉLUSSIN**
Cabinet médical
1 bis, place des Croix
Tél. 04 74 54 00 71

SOINS INFIRMIERS

✓ **MACLAS**
• **Centre médico-social**
14, route de Pélussin
du lundi au vendredi
de 8 h à 8 h 30
M^{me} BARRIER Katia
Tél. 06 82 27 37 19
M^{me} GAY Charline
Tél. 06 81 91 67 17
M^{me} PUPPO Colette
Tél. 06 09 52 99 69
M^{me} DUGUA Corine
Tél. 06 71 02 79 81

• **Cabinet infirmier des Trois Pics**
Permanence du lundi au vendredi
de 6 h 30 à 10 h
20, route de Saint-Appolinard
M. GARIN Rodolphe
Tél. 06 18 73 10 98
M^{me} HAMMOU Yasmina
Tél. 06 19 03 58 25

PHARMACIES

✓ **MACLAS**
Pharmacie de Maclas
124, place de l'Église
Tél. 04 74 87 38 67

✓ **PÉLUSSIN**
Pharmacie du Viaduc
41, rue Antoine Eyraud
Tél. 04 74 87 60 27
Tél. 04 74 87 74 33

CHIRURGIENS-DENTISTES

✓ **MACLAS**
M. THOUIN François
102, place Anciens Combattants
Tél. 04 74 87 32 28

✓ **PÉLUSSIN**
M. VERNAY David et M. TAXONERA
3, allée de la Chartreuse
Tél. 04 74 87 71 71

M. STEINER Gilbert
5, place des Croix
Tél. 04 74 87 69 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

✓ **MACLAS**
M^{me} LEBRUN Jocelyne
133, place de l'église
Tél. 04 74 87 35 55
Tél. 09 64 26 95 71

M. MIGUET Frédéric
M^{me} CHEVALIER Élodie
M. MARCHAND Alexandre
M^{me} THIVOLLE CAZAT Clémence
1, route de Pélussin
Tél. 04 74 48 04 91

✓ **PÉLUSSIN**
M. MARSEAULT Patrick et
M. MIGNIEN Didier
37, rue Antoine Eyraud
Tél. 04 74 87 73 46

M. GUILBAUD Johann et
M^{me} VERDIER Hélène
6, place des Croix
Tél. 04 74 20 34 43

OSTÉOPATHES

✓ **MACLAS**
M^{me} BRUNEL Marie
31, route de Saint-Appolinard
Tél. 04 74 48 01 36

✓ **PÉLUSSIN**
M. PINET Simon
4, place Notre Dame
Tél. 04 74 54 77 73

M. TRAN Anthony
19, rue de l'Ancienne Poste
Tél. 07 81 85 85 45

NATUROPATHE

✓ **MACLAS**
M^{me} VALLOT Delphine
29, route de Saint-Appolinard
Tél. 04 74 20 45 06
Port. 06 10 28 06 52

OPTICIEN

✓ **PÉLUSSIN**
LUNETTERIE DU PILAT
15, place des Croix
Tél. 04 74 59 02 77

OPTI CARO
11, rue des 3 Sapins
Tél. 04 74 57 33 76

AUDIOPROTHÉSISTES

✓ **PÉLUSSIN**
ACOUSTICA
5, rue Antoine Eyraud
Tél. 04 74 53 03 68

PÉDICURE-PODOLOGUE

✓ **MACLAS**
Centre médico-social
M^{me} CHEZE Catherine
14, route de Pélussin
Sur rendez-vous
Tél. 04 75 34 09 04

✓ **PÉLUSSIN**
M^{me} MONNET-GOURBIÈRE Catherine
5, place des Croix
Tél. 04 74 57 34 67
Port. 06 08 24 11 05

ORTHOPHONISTES

✓ **PÉLUSSIN**
M^{me} FAGOT Laurence
25, rue Antoine Eyraud
Tél. 04 74 87 72 89

M^{me} PROST-MIGUET Stéphanie
et M^{me} MONTMARTIN Elsa
20, rue des Trois Sapins
Tél. 04 74 87 82 53

SAGE-FEMME

✓ **PÉLUSSIN**
M^{me} DUFOUR Aurélie
1 bis, place des Croix
Tél. 06 66 48 02 96

AUTRES SERVICES

✓ **MACLAS**
Conseil Départemental de la Loire
Mairie - Pôle Vie Sociale
• **Assistante Sociale**
Uniquement sur rendez-vous
les jeudis de 9 h 30 à 12 h
Tél. 04 77 39 65 71

• **Mission locale**
(accueil informations
et orientations)
Le 2^{ème} jeudi du mois
de 9 h 30 à 12 h 30
Prendre rendez-vous en mairie

Démarches administratives



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

N'OUBLIEZ PAS

Vous retrouverez la plupart des démarches administratives ainsi que de nombreux formulaires à télécharger sur le site :

<http://www.service-public.fr/>

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

S'adresser à la mairie de Pélussin uniquement sur rendez-vous.

Tél. 04 74 87 62 02

Ces demandes peuvent s'effectuer dans toute autre mairie équipée du matériel nécessaire pour réaliser cette démarche.

Les cartes d'identité sont à retirer dans la mairie où elles ont été demandées.

MARIAGE

À la mairie du domicile de l'un des époux : le dossier, préalablement retiré à la mairie, accompagné des justificatifs demandés, doit être déposé à la mairie, au moins 2 mois avant la date de la cérémonie.

PACS

À la mairie du domicile, après avoir préalablement retiré et rempli le dossier nécessaire à la mairie.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Fournir le certificat de naissance établi par la maternité.

VERCASSON
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

VELUX
CONSEIL

- Isolation
- Pose Velux
- Ossature bois
- Habillage PVC
- Habillage en alu

Neuf et rénovation

34 rue du Professeur Voron 42410 PELUSSIN - 06 84 23 30 69

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

Mairie du domicile : la présence des futurs parents est indispensable munis de leur carte d'identité et de justificatifs de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis janvier 2019, mise en place du registre électoral unique : les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. Fournir carte d'identité et justificatif de domicile ou sur

<https://mon.service-public.fr>

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes filles et garçons, âgé(e)s de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire, munis de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Soit en ligne via le site France Connect,
Soit directement chez un professionnel habilité.

Attention : il n'est plus possible de se rendre au guichet de la préfecture ou de faire un envoi courrier.

Stéphane BERT
PLAQUISTE

Tél. / Fax **04 74 87 45 70**
Port. **06 14 92 50 91**
La Combe - 42520 ROISEY
Mail : stef.bert38@gmail.com

PANEL Joël

Aux Combettes - 2126, Route Départementale n° 19 - 42520 ROISEY

Tél. 04 74 87 49 44 - 06 07 96 10 21

ARTISAN MAÇON

**MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ - RÉNOVATIONS EN PIERRES
BRIQUE MONOMUR - COUVERTURE**

SCHMITH FIOUL - GASOIL - GNR - AD BLUE
04 77 31 70 12 GRANULES DE BOIS
 TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

GRANULES DE BOIS
 VRAC OU SACS DE 15 KG

1899-2022
123 ans à votre service

Livraison possible
 Camion hayon
 et transpalette motorisée

2A Allée Gallée - ZI Stelytec - 42400 SAINT CHAMOND - info@schmith-combustibles.fr
 Accès : sortie aire Pays du Gier, direction Saint-Chamond l'Horme, au rond-point 2^e sortie puis première à droite.



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
 Courts de tennis - Terrains sportifs
 Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tél : 04 74 56 03 20 - site internet : www.groupe-buffin.fr
69420 AMPUIS

AGrange Plomberie • Chauffage • Climatisation
 Énergies renouvelables

contact@grange07.fr
Tél. 04 75 34 83 47

Le Flacher 1, route de Chezenas
 07340 FÉLINES 42520 MACLAS

www.grange-plombier-felines.fr

Maçonnerie Traditionnelle
PERRISSEL

Rénovation de maisons en pierres,
 Neuf,
 Sablage,
 Rejointement de murs en pierres,
 Ramonage de cheminée,
 Toitures

PELUSSIN - VERANNE
 TEL 04 74 87 74 61 / 06 83 46 35 48
 francois.perrissel@orange.fr

GRENIER BOIS **Scierie Grenier**
 Bois & dérivés Vente professionnels et particuliers

Lames de terrasses
 Essence IPE/Classe 4 / Mélèze
 Abri jardin/piscine
 Pergola sur mesure
 Bois autoclave

Bois de charpente
 Bois traité - raboté
 Bois intérieur & extérieur
 (parquet, frisée, panneaux et dérivés)

Nos bois
 proviennent de
 nos forêts du Pilat,
 de la Haute Loire et de l'Ardèche

BUREAU

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
 Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
 grenier.jeancharles@neuf.fr



Manifestations 2022

DATES	ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS	LIEUX
22 janvier	ANNULÉ Jeunes Repas dansant	Salle des fêtes
5 février	ANNULÉ CCAS Repas des aînés	Salle des fêtes
27 février	ACCA Concours de belote	Salle des fêtes
26 et 27 février	Comme un jardin Rendez-vous au jardin partagé pour un remue-ménage printanier	Jardin entrée nord du village
6 mars	Jeunes Matinée caillettes	Préau
18 mars	Club de la Gaieté Repas du club de la Gaieté	Salle des fêtes
17 avril	Balade gourmande	
13 au 16 mai	Jeunes Vogue au village	Salle des fêtes
9 juin	RPI Spectacle musique école	Salle des fêtes
18 juin	Jeunes Repas dansant	Salle des fêtes
24 juin	Fête de la musique	Salle des fêtes
25 juin	RPI / Sou des Écoles Spectacle école	Salle des fêtes
26 juin	40 ans de la Fête du Livre	Salle des fêtes
8 et 9 octobre	Banquet des classes	Salle des fêtes
20 ou 27 novembre	Club de la Gaieté Concours de belote ouvert à tous	Salle des fêtes
3 et 4 décembre	Artistes amateurs Marché de Noël	Salle des fêtes

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Nicolas FRAYSSE

Société Nouvelle Capellaro

ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU

Mail : garage.capellaro@gmail.com
Tél. : + 33 (0)4 37 04 60 23
Fax : + 33 (0)4 37 04 60 27

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Mécanique Toutes Marques
Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions